2006
Prévisions budgétaires

Cap sur le monde :
bâtir une communauté
compétitive
attractive, solidaire
et responsable

Communauté métropolitaine
de Montréal

Dépôt légal : décembre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-923013-51-4

TABLE DES MATIÈRES

4 Membres du conseil
6 Membres du comité exécutif
8 Organigramme
10 La Communauté en quelques chiffres
12 Mot du président
14 Mot du directeur général
16 Les faits saillants du budget 2006
21 Les principales activités prévues pour 2006
27 Prévisions budgétaires 2006
30 Répartition des quotes-parts provisoires pour l'exercice 2006
42 Bilan économique métropolitain de l'année 2005

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Gilles Vaillancourt
Maire de la Ville de Laval

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Carol Beaupré
Membre du conseil

Georges Bossé
Membre du comité exécutif
Maire de l'arrondissement de Verdun

Claude Dauphin
Membre du comité exécutif
Maire de l'arrondissement de Lachine

Alan DeSousa
Membre du comité exécutif
Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

Alvaro Farinacci
Membre du conseil

Helen Fotopulos
Membre du comité exécutif
Mairesse de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal

James V. Infantino
Membre du conseil

Robert Libman
Membre du conseil
Maire de l'arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest

Michel Prescott
Vice-président du comité exécutif

Francine Senécal
Vice-présidente du comité exécutif

Monique Worth
Membre du conseil
Mairesse de l'arrondissement de Pierrefonds–Senneville

Frank Zampino
Président du comité exécutif
Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard

MEMBRES DU CONSEIL

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LAVAL

Jean-Jacques Beldié
Membre du conseil

André Boileau
Vice-président du comité exécutif

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LONGUEUIL

Jacques Olivier
Maire

Jean Gérin
Membre du conseil
Président de l'arrondissement de Saint-Bruno-de-Montarville

Michel Latendresse
Membre du comité exécutif
Président de l'arrondissement de Saint-Hubert

REPRÉSENTANTS DE LA COURONNE NORD

Claude Carignan
Maire de la Ville de Saint-Eustache

Chantal Deschamps
Mairesse de la Ville de Repentigny

Paul Larocque
Maire de la Ville de Bois-des-Filion

Jean-Marc Robitaille
Maire de la Ville de Terrebonne

REPRÉSENTANTS DE LA COURONNE SUD

Michel Gilbert
Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Jean-Robert Grenier
Maire de la municipalité de Calixa-Lavallée

Michel Kandyba
Maire de la Ville de Pincourt

Sergio Pavone
Maire de la Ville de Châteauguay

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréal

VICE-PRÉSIDENT

Jacques Olivier
Maire de la Ville de Longueuil

MEMBRES

Georges Bossé
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

Michel Gilbert
Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Michel Prescott
Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal

Jean-Marc Robitaille
Maire de la Ville de Terrebonne

Gilles Vaillancourt
Maire de la Ville de Laval

Frank Zampino
Président du comité exécutif de la Ville de Montréal

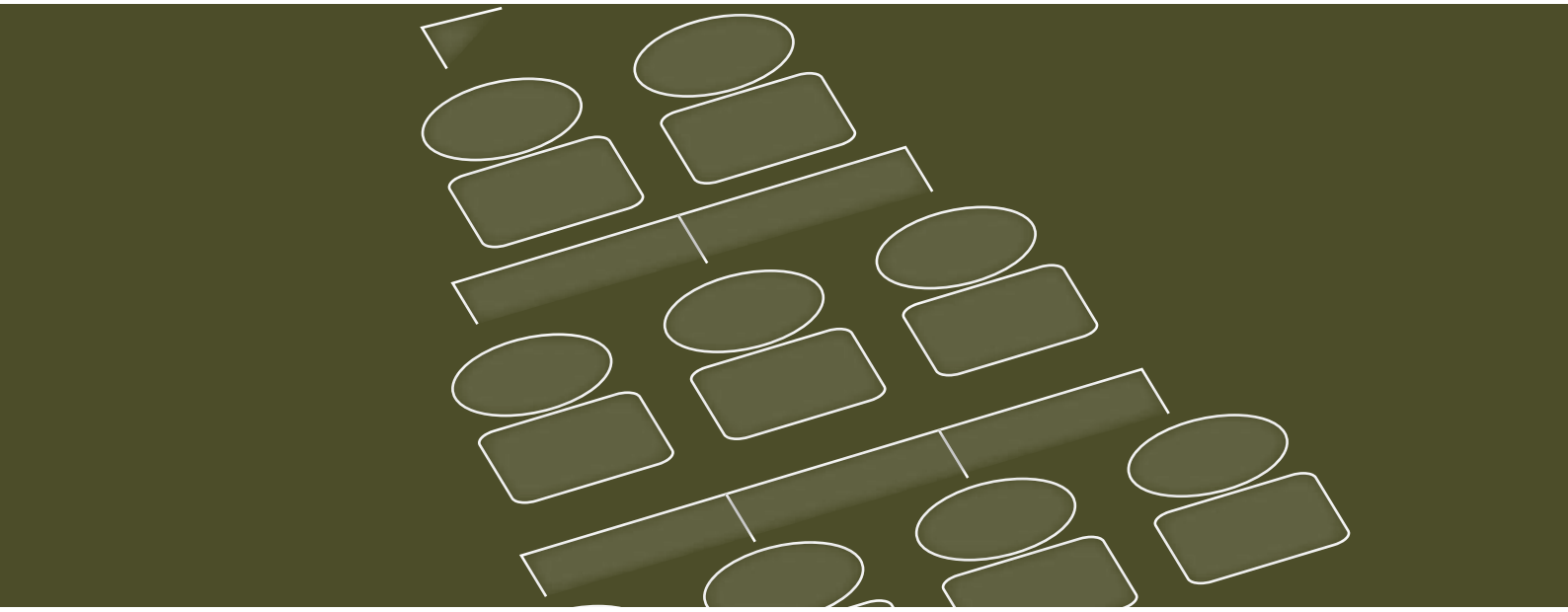

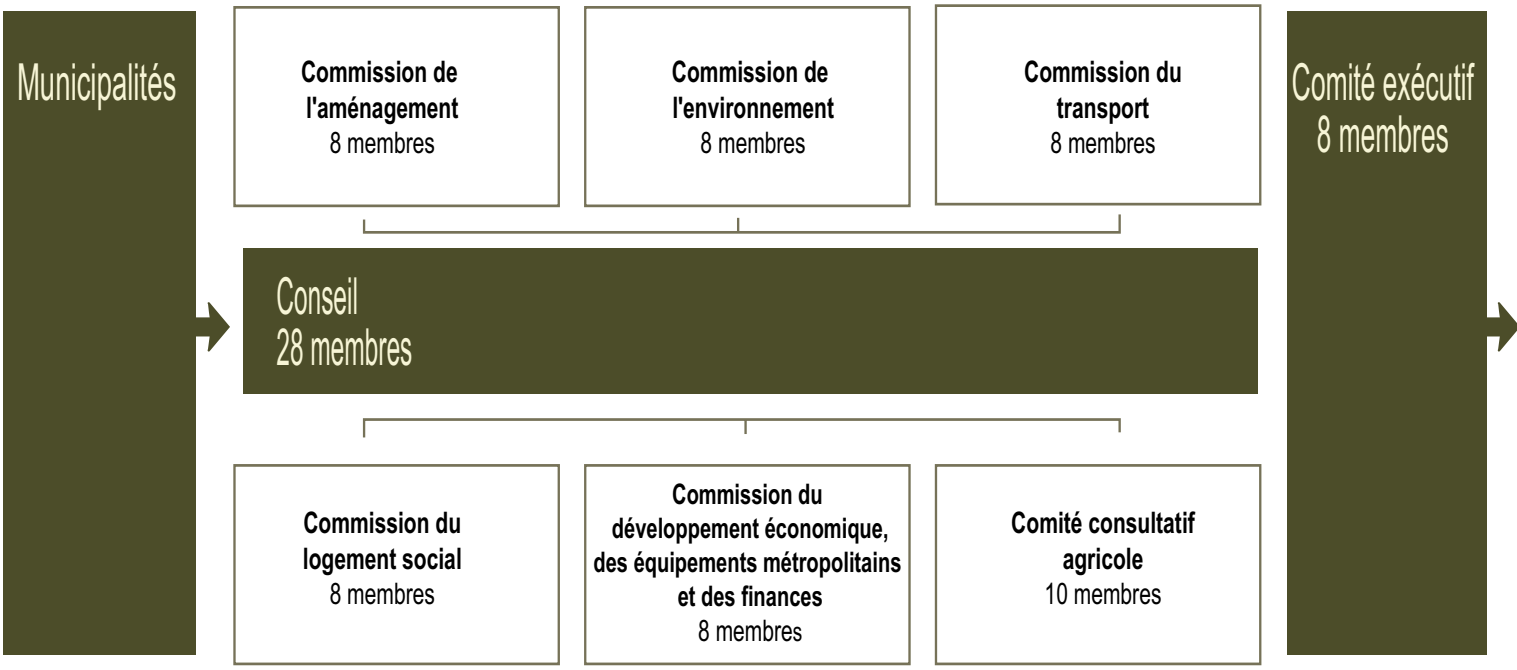
Municipalités
Commission de l'aménagement
8 membres
Commission de l'environnement
8 membres
Commission du transport
8 membres
Conseil
28 membres
Commission du logement social
8 membres
Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances
8 membres
Comité consultatif agricole
10 membres
Comité exécutif
8 membres

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTÉ

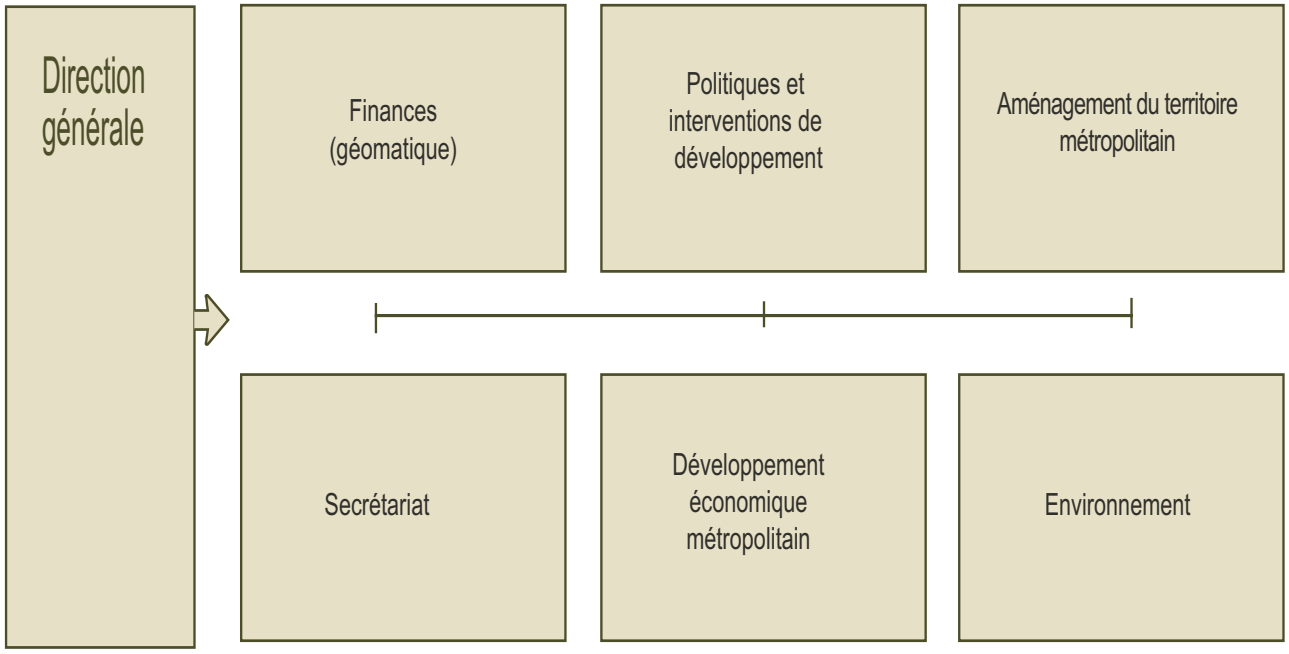

LA COMMUNAUTÉ EN QUELQUES CHIFFRES

1	**COMMUNAUTÉ** Depuis le 1er janvier 2001
14	**MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ** dont 4 sont des villes avec compétences de MRC
63	**MUNICIPALITÉS LOCALES**
1 (sur 63)	**VILLE (MONTRÉAL)** de plus de 1,8 million d'habitants
2 (sur 63)	**VILLES (LAVAL ET LONGUEUIL)** de plus de 350 000 habitants
19 (sur 63)	**MUNICIPALITÉS** qui comptent entre 15 000 et 84 000 habitants
41 (sur 63)	**MUNICIPALITÉS** qui comptent moins de 15 000 habitants
5	**RÉGIONS ADMINISTRATIVES** dont trois partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière, Montérégie)
7	**CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS** dont quatre partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière, deux dans la Montérégie)
4 360 km²	**DE SUPERFICIE TOTALE** dont 525 km² de surfaces aquatiques et 2 218 km² de terres agricoles protégées, soit 58 % du territoire
3,5 MILLIONS	**D'HABITANTS** soit près de 50 % de la population du Québec
885	**HABITANTS AU km²**
1,39 MILLION	**DE LOGEMENTS PRIVÉS** dont 49,9 % sont en mode locatif
2,4	**PERSONNES PAR MÉNAGE**
18,7 %	**DES HABITANTS SONT DES IMMIGRANTS** dont un tiers est arrivé depuis au moins 10 ans
75	**LANGUES PARLÉES** dont les plus parlées sont le français majoritairement, et l'anglais
20,6 %	**DES HABITANTS PARLENT AU MOINS DEUX LANGUES À LA MAISON** dont la moitié n'est ni le français ni l'anglais

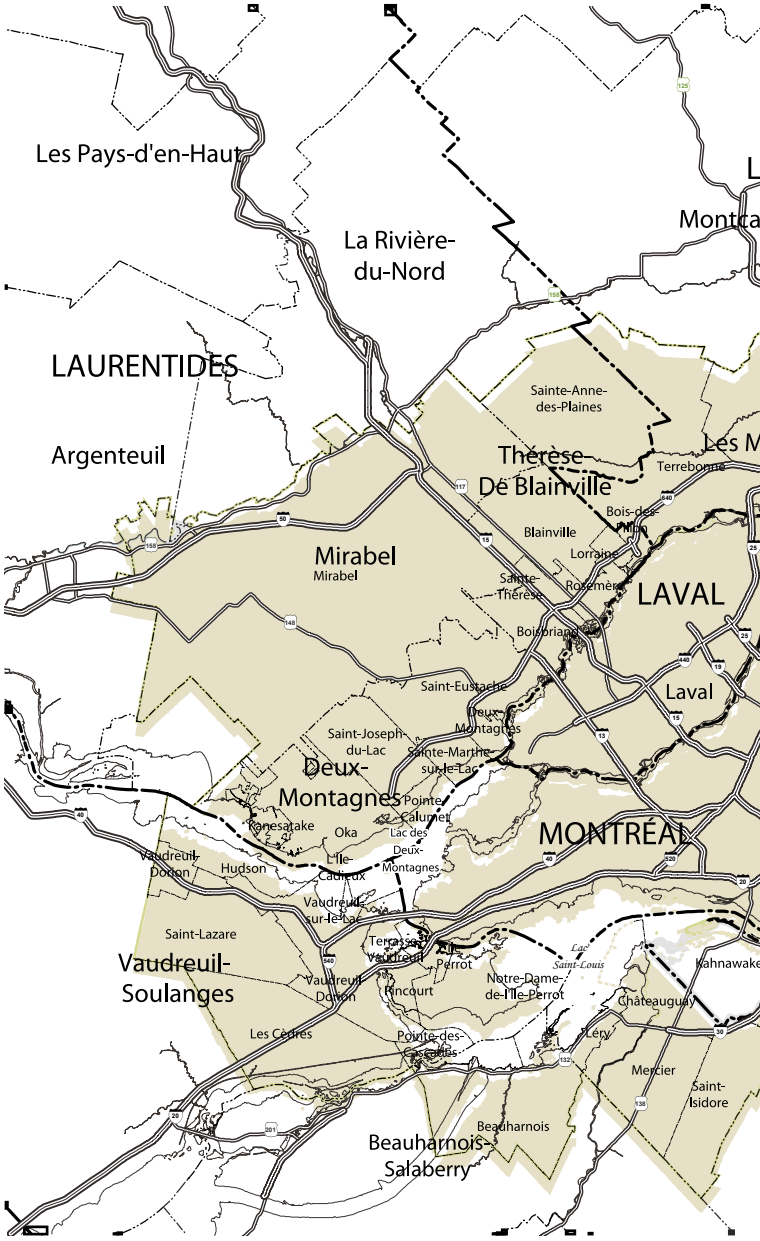

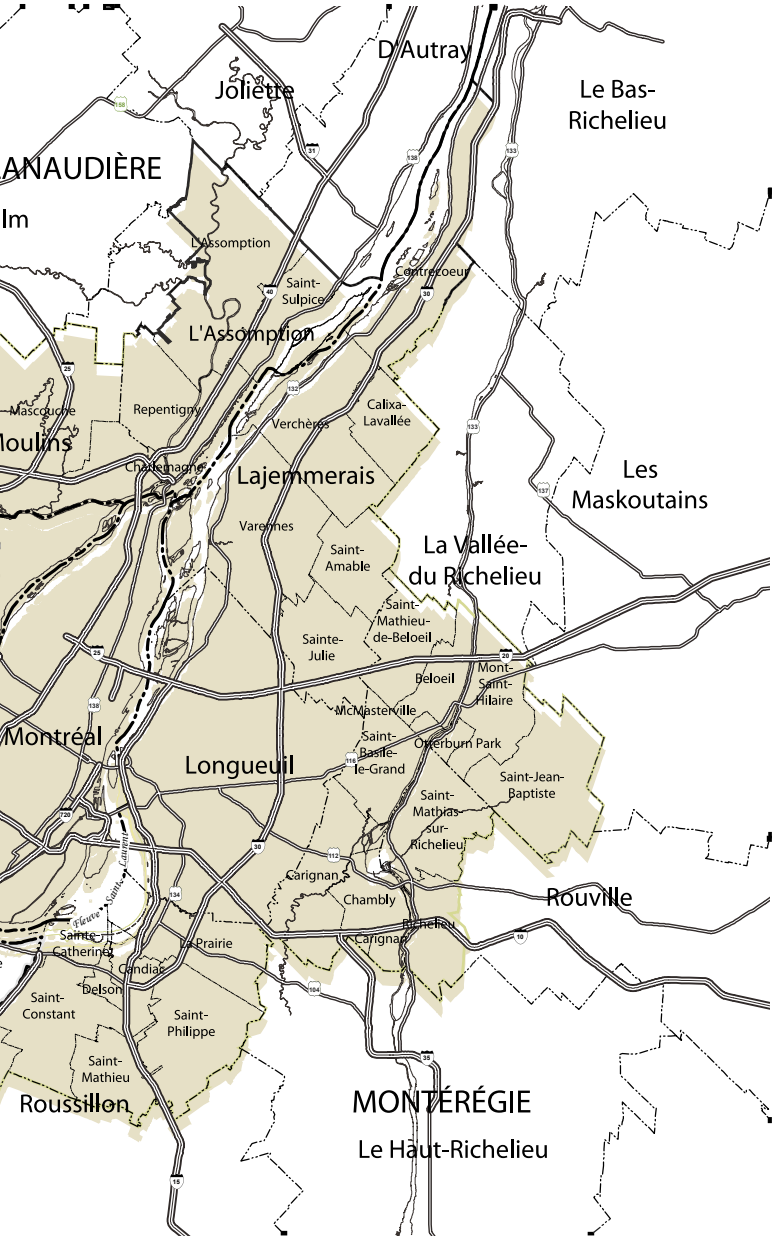

120	**COMMUNAUTÉS CULTURELLES**
19,4 %	**DES HABITANTS DE PLUS DE 20 ANS DÉTIENNENT AU MOINS UN BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE**
133 MILLARDS	**DE PIB MÉTROPOLITAIN** soit 36 800 $CA par habitant en 2004
1,81 MILLION	**EMPLOIS EN 2004** soit 49 % des emplois du Québec
143 500	**EMPLOIS DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE** dont 95 000 dans les secteurs des technologies de l'information, 30 000 dans le secteur de l'aérospatiale et 18 500 dans le secteur biopharmaceutique en 2003
14 MILLIONS	**DE VISITEURS** dans la RMR de Montréal
80 MILLIONS	**DE CONSOMMATEURS** dans un rayon de 1 000 km
1,84 MILLION	**D'AUTOMOBILES** soit 1,23 auto par logement en 2003
8,1 MILLIONS	**DE DÉPLACEMENTS** en 24 heures en 1998 dont 69,9 % en automobile, 13,5 % en transport public, 13 % non motorisés et 5,2 % en autres modes
2	**AÉROPORTS INTERNATIONAUX** avec un trafic de 10,3 millions de voyageurs en 2004
1	**PORT** avec un trafic de 23,6 millions de tonnes de marchandises en 2004, dont 46 % par conteneurs
5	**UNIVERSITÉS** trois francophones et deux anglophones et leurs écoles affiliées comptant au total 156 000 étudiants en 2002
66	**CÉGEPS ET COLLÈGES** publics et privés
201	**CENTRES DE RECHERCHE**
60	**CONSULATS ET DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES**

MOT DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de vous présenter le budget 2006 de la Communauté métropolitaine de Montréal. Cette année encore, nos choix budgétaires traduisent la volonté de la Communauté de mettre le « cap sur le monde » et de « bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable ».

Au cours des quatre dernières années, la Communauté a su affirmer son leadership dans la région, progressant dans la réalisation de ses objectifs, raffinant son action dans l'atteinte de ses priorités, tissant des liens avec ses partenaires et se faisant connaître du public.

La Communauté compte aujourd'hui à son actif des réalisations concrètes dans ses différents champs de compétence, soit :

- une vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région;
- une entente de communauté sur le développement durable avec le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);
- un Règlement de contrôle intérimaire portant sur la protection des boisés et du territoire agricole;
- un projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles;
- un Plan de développement économique;
- un projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement;
- des orientations en matière de logement social;
- un projet de décentralisation institutionnelle et financière du transport en commun.

Je suis fier de ces réalisations et je demeure impressionné du chemin parcouru en l'espace de quatre années. Les défis qui attendent la région demeurent encore nombreux et emballants.

À l'issue des élections municipales de novembre dernier, la composition du conseil de la Communauté se trouve aujourd'hui modifiée. Certains élus ont cédé leur place et leur contribution nous manquera. De nouveaux venus font leur apparition et auront à apprivoiser la culture métropolitaine émergente. D'autres, encore, demeurent sur les rangs, forts de leur expérience métropolitaine acquise au cours des quatre dernières années. Le conseil est donc, inévitablement, appelé à se renouveler et à se réinventer avec l'apport de chacun.

J'amorce pour ma part ce nouveau mandat avec la profonde conviction que la Communauté a sa raison d'être et que nous y avons tous notre place.

Je vous encourage donc à vous investir pleinement dans la Communauté dont la mission est – je vous le rappelle – de coordonner, de planifier et de financer les grands champs de compétences stratégiques que sont, pour notre région, l'aménagement du territoire, le développement économique, l'environnement, le transport, le logement social et les équipements métropolitains.

Je veux aussi vous inviter à partager vos préoccupations et vos points de vue, à surmonter vos différends. Car je demeure convaincu qu'en discutant, en échangeant et en débattant entre nous, nous pouvons réussir à trouver des compromis dont profitera le développement de notre région. Du reste, nous avons déjà prouvé que nous étions en mesure de le faire.

Avec la création de la Communauté métropolitaine de Montréal, plusieurs paris audacieux ont été faits. Le pari que les élus de la région sont capables de prendre en main le développement et l'aménagement de la région. Le pari que nous sommes en meilleure position que les gouvernements supérieurs pour déterminer notre avenir. Surtout, le pari que la planification et la coordination donneront de meilleurs résultats que le laisser-aller.

Personnellement, je fais le pari de la Communauté. Et cette Communauté, je la conçois inclusive, toutes les municipalités du territoire y ayant leur place.

Ensemble, nous pouvons travailler à l'amélioration de la qualité de vie de notre agglomération. Ensemble, nous pouvons exercer un pouvoir d'influence auprès de nos partenaires que sont les gouvernements provincial et fédéral. Ensemble, nous pouvons affirmer un leadership à la mesure du poids démographique et économique de notre région.

Nous devons surtout poursuivre notre apprentissage de cette institution municipale et métropolitaine qu'est la Communauté et contribuer, par notre travail, à la prospérité de la région et au bien-être de nos citoyens.

Je demeure personnellement convaincu que le meilleur est devant nous et que les années à venir seront, pour la Communauté, synonymes de maturité. Laissons la chance à la Communauté de faire ses preuves.

Faisons nos preuves.

Je suis convaincu que notre région sera plus forte si nous travaillons ensemble.

Je vous invite, à votre tour, à faire le pari de la Communauté.

Le président,

Gérald Tremblay

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année qui s'achève marque, pour la Communauté, la fin d'un cycle. Dans plusieurs dossiers, nous récoltons le fruit de nos efforts passés, après une première étape obligée consacrée à élaborer différents outils d'intervention et de planification.

Si, dans certains cas, il nous faut encore mieux cibler nos objectifs ou consolider nos interventions, le véritable défi qui se pose aujourd'hui à la Communauté est de donner une impulsion nouvelle à l'ensemble de ces réalisations en ayant toujours en tête notre mission de planification, de coordination et de financement. Or, je ne doute pas un instant de notre capacité à relever ce défi.

Quand on passe en revue les principales activités de la Communauté, l'impression qui demeure est celle d'une organisation qui, graduellement, occupe la place qui lui revient.

Ainsi, la mise en oeuvre du Plan de développement économique de la Communauté va à un bon rythme, les premiers secrétariats de grappes ayant été mis en place au cours de l'année. L'adoption de ce plan par le conseil est pourtant très récente, puisqu'elle date seulement de février 2005. Jusque-là, cet outil faisait cruellement défaut à la région. Mais, cette lacune est aujourd'hui comblée grâce à une action concertée de tous les intervenants sous l'égide de la Communauté. Parmi les moyens pour stimuler le développement économique de la région métropolitaine, on retiendra la promotion internationale, les stratégies d'innovation et la structuration de l'activité économique en une quinzaine de « grappes industrielles ». En 2006, la Communauté disposera d'une somme de 1,5 M$ pour assurer sa contribution aux différents secrétariats constitués dans le cadre de ce plan.

Le processus de révision du projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement est, de son côté, bien engagé à la suite des consultations publiques du printemps dernier et de la réception des commentaires des municipalités et des ministères concernés. Différentes études seront entreprises en 2006 afin de mieux répondre aux attentes exprimées par les partenaires et de mieux expliciter certaines dimensions d'analyse contenues dans le schéma.

Dans le dossier du logement social, la Communauté s'est doté d'orientations précises qui viendront guider ses décisions futures dans le cadre d'une approche intégrée. Il s'agit d'une responsabilité importante : avec la CMM, toutes les municipalités participent au financement de la contribution municipale en matière de logement social et abordable, peu importe si elles comptent ou non de telles unités de logement sur leur territoire.

En matière de transport, la Communauté envisage la création, en 2006, d'un service de transport dont l'objectif immédiat sera de doter la région d'un plan métropolitain de transport. Il faut dire qu'en 2005, la Communauté a été très active dans le dossier du transport en commun métropolitain. Ainsi, le conseil de la Communauté a adopté, en février, un projet de décentralisation du transport en commun qui a été soumis au gouvernement du Québec. Par la suite, en avril, un Forum métropolitain sur le financement du transport en commun s'est tenu, également à l'initiative de la Communauté. Ce forum métropolitain a donné lieu à la création d'une coalition métropolitaine pour la relance du transport en commun qui est, depuis, intervenue sur la place publique afin de plaider pour le maintien et le développement des infrastructures de transport en commun. L'importance de ce dossier pour la compétitivité de la région est donc, depuis longtemps, reconnue par la Communauté.

L'environnement demeure aussi, pour la Communauté, un champ de compétence important et stratégique qui inclut la responsabilité de l'assainissement de l'air et des eaux usées, la gestion des matières résiduelles et la mise en valeur des espaces bleus et verts. L'un des premiers objectifs du nouveau service en environnement de la Communauté sera de doter la région, en 2006, d'un plan de développement durable qui proposera les bases d'une approche intégrée.

Le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, adopté en juin 2004, est d'ailleurs déjà prêt à être appliqué à l'échelle du territoire. Il reste à s'entendre avec le gouvernement sur le financement des coûts supplémentaires qu'entraînera la mise en place des mesures proposées.

Nous avons également assisté, en 2005, à l'aboutissement de la couverture photographique détaillée du territoire métropolitain grâce à la collaboration de tous nos partenaires. D'autres efforts seront consentis en 2006 afin de compléter la mise en place du « système d'information géographique métropolitain d'aménagement » (SIGMA) qui, à terme, permettra d'effectuer des analyses et des simulations fiables à partir de cartes, de données socioéconomiques et de données topographiques.

En 2006, la Communauté poursuivra le rythme de ses publications, afin de mieux cerner et traduire la complexité et la richesse de son territoire. La sortie de quatre numéros de notre bulletin trimestriel «*L'économie métropolitaine*» est à nouveau prévue au cours des douze prochains mois. Notre bulletin d'information «*Le Métropolitain*», continuera de bien informer les élus de la région des activités et des dossiers de la Communauté. Le site Internet de la CMM demeurera, quant à lui, une fenêtre ouverte sur l'ensemble des activités de la Communauté, notamment ses microsites consacrés à différentes thématiques. Une nouvelle version du site sera d'ailleurs mise en ligne en 2006.

Dans tous ces dossiers que nous venons rapidement de passer en revue, la Communauté récolte donc, ou est sur le point de récolter, le fruit d'un travail constant et assidu visant à doter la région d'outils de planification qui puissent favoriser sa prospérité future. Et c'est ce travail qu'il nous faut aujourd'hui poursuivre avec le même enthousiasme, la même détermination qui a caractérisé jusqu'ici la conduite de nos dossiers métropolitains afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la Vision 2025 de la Communauté adoptée en septembre 2003.

Avec mon équipe, nous nous y emploierons.

Le directeur général,

Massimo Iezzoni

LES FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2006

Les prévisions budgétaires 2006 s'élèvent à 118 293 350 $. Il s'agit d'une variation de 29 M$ comparativement au budget 2005 adopté par le conseil le 14 novembre 2004. La majeure partie de cette variation est sans conséquence sur la quote-part puisqu'elle résulte de l'augmentation des remboursements en matière de logement social qui est financée par un emprunt.

Une somme de 105 M$ de ce budget est réservée aux interventions de développement et au service de la dette pour le logement social. Plus de 85 % du budget de la Communauté est donc destiné aux municipalités et aux organismes intervenants en matière d'habitation, de développement économique, d'environnement ainsi que pour les équipements à caractère métropolitain et la réalisation de projets présentés dans le cadre des fonds bleu et vert.

En excluant la portion de l'augmentation du budget qui sera financée par emprunt (25 M$ pour le logement social) en 2006, et en tenant compte de la variation des revenus, la quote-part des municipalités sera de 62,7 M$, une augmentation de 4,1 M$ comparativement à la quote-part du budget adopté par le conseil en novembre 2004.

LES PRINCIPALES VARIATIONS DE LA QUOTE-PART 2006

L'augmentation des contributions au logement social (programmes d'habitation à loyer modique, de supplément au loyer et Corporation d'habitations Jeanne-Mance), la constitution d'une réserve aux fins du logement social et le service de la dette du logement social expliquent l'essentiel de l'augmentation de la quote-part 2006.

Tableau 1 Variations de la quote-part totale entre le budget 2005 adopté en novembre 2004 et les prévisions budgétaires 2006

Variations	$
1. Contribution au logement social	1 404 500
2. Logement social – constitution d'une réserve	2 000 000
3. Fonds de développement métropolitain	(900 000)
4. Service de la dette pour le logement social	1 641 800
5. Statistiques métropolitaines	278 700
6. Réserve inscrite aux dépenses générales	904 200
7. Autres variations	382 700
8. Diminution de certaines dépenses	(1 088 900)
9. Augmentation des revenus de placement	(550 000)
TOTAL	4 073 000

1. Contribution au logement social

Selon les données obtenues de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la Corporation d'habitations Jeanne-Mance (CHJM), les déficits d'exploitation des offices municipaux d'habitations (OMH) et de la CHJM augmenteront de 1,4 M$ en 2006, soit 9 % comparativement au budget 2005. La Communauté devra donc rembourser une somme d'environ 16,9 M$ à ces fins au cours de l'exercice financier 2006.

Selon les estimations obtenues de la SHQ et des municipalités, les remboursements aux municipalités participant aux programmes AccèsLogis et Logement abordable devraient pour leur part atteindre 48,4 M$ en 2006. Ces remboursements seront assurés par le maintien de la quote-part actuellement consentie par les municipalités, soit 12,4 M$ et par le recours au financement déjà autorisé pour une somme de 38 M$. Cette augmentation n'entraîne donc aucune variation de la quote-part des municipalités.

2. Logement social – constitution d'une réserve

Le gouvernement du Québec a annoncé, lors du budget 2005-2006, la construction de 4 200 nouvelles unités de logements dans le cadre du programme AccèsLogis. Le 23 juin dernier, le gouvernement a octroyé 3 000 de ces unités. Les 1 200 unités restantes devraient être octroyées d'ici la fin de l'année 2005.

Au minimum 50 % de ces unités, soit 2 100, pourraient être construites sur le territoire de la Communauté. À terme, c'est donc une somme d'au moins 33,6 M$ qui devra être remboursée aux municipalités par la Communauté.

Selon les prévisions, le rythme de remboursement aux municipalités des 2 100 unités de cette nouvelle programmation sera de 1 000 unités en 2007, 1 000 unités en 2008 et 100 unités en 2009.

Le budget de 12,4 M$ qui est actuellement consenti au programme AccèsLogis par l'entremise de la quote-part municipale permet d'assurer le financement d'environ 775 unités par année. Pour assurer le financement des 1 000 unités prévues, la Communauté doit donc prévoir un budget supplémentaire de 3,6 M$ en 2007 et de 3,6 M$ en 2008, soit 7,2 M$ au total.

Afin de réduire l'impact de cette nouvelle programmation sur le budget 2007 et le budget 2008, qui s'ajoutera à l'impact du remboursement du capital et des intérêts de l'emprunt contracté aux fins des obligations de la Communauté en matière de logement social qui est estimé à environ 2,3 M$ en 2007, il est proposé de constituer une réserve de 2 M$ au budget de 2006. Une somme de 2,6 M$ devrait aussi être versée à la réserve lors des budgets 2007 et 2008 pour pouvoir effectuer l'ensemble des remboursements de cette nouvelle programmation. Au total, 7,2 M$ seraient donc versés à la réserve.

Tableau 2 Financement proposé pour la nouvelle programmation AccèsLogis

Année	Quote-part de base	Quote-part supplémentaire versée à la réserve	Emprunt	Remboursements	Solde de la réserve	Utilisation de la réserve
2006	12,4 M$	2,0 M$	36 M$	(48,4 M$)	2 M$	non utilisés
2007	12,4 M$	2,6 M$	0 M$	(16 M$)	1 M$	3,6 M$ utilisés
2008	12,4 M$	2,6 M$	0 M$	(16 M$)	0 M$	3,6 M$ utilisés

Les sommes nécessaires aux remboursements de la nouvelle programmation n'ont pas été incluses dans le règlement d'emprunt qui a été adopté par la Communauté, le 16 juin dernier, puisque ces nouvelles unités n'avaient pas encore fait l'objet d'une annonce officielle.

3. Fonds de développement métropolitain

Pour l'exercice financier 2006, la contribution des municipalités au Fonds de développement est réduite exceptionnellement à 100 000 $.

Cette décision est justifiée en raison des sommes qui sont toujours disponibles au Fonds de développement pour réaliser des projets de mise en valeur des espaces bleus et verts. Dans l'éventualité où le gouvernement du Québec décidait de contribuer financièrement aux programmes de ce fonds, le comité exécutif a évoqué la possibilité que les municipalités accordent une quote-part supplémentaire qui serait versée au Fonds de développement.

Il y a lieu de noter que la Communauté a l'obligation, en vertu de sa loi, de conserver son programme de partage de la croissance de l'assiette foncière dont les revenus sont versés à ce fonds, d'où le maintien d'une contribution de 100 000 $.

4. Service de la dette pour le logement social

Une somme de 755 500 $ en remboursement de capital et une somme de 261 300 $ en remboursement d'intérêts sont ajoutées afin de permettre des remboursements avec montant de capital fixe.

Un montant de 625 000 $ est par ailleurs ajouté au remboursement de la dette à long terme pour permettre un remboursement de capital supplémentaire.

Ces mesures permettront de répartir davantage l'augmentation de la quote-part résultant des obligations de la Communauté en matière de logement social.

5. Statistiques métropolitaines

La Communauté souhaite systématiser la production des données nécessaires aux activités de ses différents services. L'ajout d'un conseiller en statistiques métropolitaines et l'achat de données permettront de constituer une banque de données qui sera reliée au Système d'information géographique métropolitain d'aménagement (SIGMA).

En plus d'appuyer les différents services de la Communauté, les municipalités de la Communauté pourront éventuellement avoir accès à ces différentes données pour leurs besoins respectifs. Une somme de 278 700 $ est prévue au budget pour ce volet.

6. Réserve

Une somme de 483 000 $ est affectée dans une réserve et pourra, éventuellement, servir pour finaliser le schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

À la suite des recommandations effectuées par la commission de l'aménagement dans le rapport de consultation sur le projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement (PSMAD) ainsi que de la réception de l'avis du gouvernement du Québec, la Communauté pourrait recourir à cette somme pour poursuivre les travaux afin d'assurer l'adoption de la version finale du SMAD à la fin de l'année 2006. Le comité exécutif a d'ailleurs mandaté le directeur général pour compléter un plan de travail à cet égard (résolution CE05-132 adoptée le 15 septembre 2005).

Une somme de 421 200 $ est également affectée dans une réserve afin de constituer, éventuellement, un service de transport. L'évolution des dossiers en matière de transport et la recommandation de la commission de l'aménagement, dans le rapport de consultation sur le projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement (PSMAD) en vue d'élaborer un plan de transport métropolitain, pourraient éventuellement justifier la création d'un service de transport. En effet, la Communauté a une compétence et des obligations en matière de transport en vertu de sa loi constitutive et ne dispose pas actuellement des ressources requises pour en assurer le soutien.

7. Autres variations

Les autres variations, qui totalisent un montant de 382 700 $, comprennent l'augmentation de 138 800 $ des dépenses contingentes, l'augmentation de 27 200 $ de la cotisation à la Fédération canadienne des municipalités (déjà prévue par l'entente CMM-FCM) et l'augmentation de 216 700 $ résultant des coûts de système.

8. Diminution de certaines dépenses

La somme de 800 000 $ qui avait été prévue au budget 2005 aux fins des relations gouvernementales ainsi que la cotisation à l'UMQ ont été soustraites à la suite d'une décision du conseil (résolution CC05-016 du 16 juin 2005) et n'ont donc pas été renouvelées dans le budget 2006. Cette décision entraîne une diminution de 1 020 350 $ comparativement au budget adopté par le conseil en novembre 2004. Divers ajustements mineurs expliquent la diminution totale de 1 088 900 $.

LA VARIATION DES REVENUS

Le tableau ci-dessous présente les variations des sources de revenus de la Communauté.

Sources de financement	2005 Budget adopté	2006	Variations
1. Quotes-parts des municipalités	58 620 350	62 693 350	4 073 000
2. Transferts conditionnels	14 750 000	14 750 000	0
3. Autres revenus	3 150 000	2 850 000	(300 000)
4. Financement à long terme	13 000 000	38 000 000	25 000 000
Total	89 520 350	118 293 350	28 773 000

Les autres revenus diminuent de 300 000 $. Cette diminution s'explique par la fin de la phase 1 du projet d'orthophotographie métropolitaine, dont le budget était de 850 000 $ en 2005. Cette diminution est toutefois sans conséquence sur les quotes-parts municipales, puisque le budget des dépenses est réduit d'un montant équivalent. L'impact net de la variation de 300 000 $ s'explique par l'augmentation attendue des revenus de placement qui devraient s'élever à 550 000 $ comparativement au budget précédent.

Il faut également noter que les autres revenus comprennent une réaffectation de surplus égale à celle du budget 2005, soit 2,1 M$.

Le financement à long terme des activités financières varie quant à lui de 25 M$. Selon les dernières estimations, la Communauté devrait emprunter un montant de 13 M$ en 2005 pour assurer les remboursements aux municipalités qui participent aux projets AccèsLogis et Logement abordable. En conséquence, une somme de 38 M$ sera empruntée en 2006 pour assurer les remboursements prévus. Rappelons que le montant total de 51 M$ qui sera ainsi emprunté est autorisé par le règlement 2005-31 adopté par le conseil le 16 juin 2005.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2006

Avec ce sixième exercice financier, la Communauté métropolitaine de Montréal poursuit la prise en charge graduelle des responsabilités que le gouvernement du Québec a confiées aux élus des municipalités de la région. Elle confirme ainsi son rôle d'organisme public chargé de la planification, de la coordination et du financement de champs de compétence qui sont déterminants pour la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes du Grand Montréal.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté adoptait, le 17 février 2005, son Plan de développement économique. Intitulé «*Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive*», ce plan vise à doter la métropole d'une stratégie globale de développement économique lui permettant de relever les défis de la compétitivité internationale.

Compte tenu de l'importance de cette stratégie pour le développement de la grande région de Montréal, la Communauté a officiellement lancé son Plan de développement économique le 9 mai 2005, lors d'une conférence de presse, suivie d'un rassemblement de plus de 200 décideurs économiques, leaders de l'industrie métropolitaine, ministres, députés et élus municipaux de la région.

Pour soutenir le développement des grappes industrielles de la région métropolitaine de Montréal, la Communauté adoptait également, le 24 février 2005, un cadre de financement des grappes. Le financement comprend le fonctionnement, l'animation, la coordination et le développement de projets à valeur ajoutée pour améliorer la croissance et la compétitivité de la grappe.

Le financement des grappes se veut quadripartite, soit 25 % pour chacun des partenaires. Il interpelle les gouvernements provincial et fédéral, la Communauté et le secteur privé. Le cadre prévoit un financement pouvant aller jusqu'à 1,5 M$ par année durant trois ans pour chacun des partenaires publics auquel s'ajoute une somme équivalente provenant du secteur privé, soit un total de 18 M$ sur trois ans pour financer les secrétariats permanents des grappes qui se seront dotées d'un plan d'action à long terme.

La Communauté, en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux, travaillera également en 2006 à l'élaboration et à la mise en place d'une stratégie métropolitaine d'innovation. Le budget prévoit une contribution financière de 300 000 $ pour mettre sur pied une organisation sans but lucratif ayant pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués dans la création et le soutien de la dynamique d'innovation métropolitaine.

De plus, la Communauté continuera de coordonner des études économiques visant à améliorer la compétitivité globale de la région, notamment le développement et la mise en place d'un tableau de bord de l'économie basé sur les indicateurs de performance reliés aux objectifs du Plan de développement économique.

PROMOTION INTERNATIONALE

Montréal International est le mandataire de la Communauté pour assurer la promotion de la région métropolitaine sur les marchés extérieurs et effectuer le démarchage de nouveaux investissements directs étrangers. La Communauté contribue pour 3,2 M$ au budget de Montréal International.

SCHÉMA MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

La Communauté a la compétence d'élaborer, d'adopter et de maintenir en vigueur un schéma métropolitain d'aménagement et de développement afin d'assurer le développement harmonieux de son territoire.

Une première étape du processus d'élaboration du schéma métropolitain a été franchie avec l'adoption, en septembre 2003, par le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, de l'énoncé de vision stratégique du développement économique, social, culturel et environnemental de la région métropolitaine. Intitulée «*Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable*», cette vision esquisse les éléments clés qui permettront d'assurer un avenir prometteur à la région métropolitaine de Montréal d'ici 2025.

En 2004, la Communauté a fait circuler un document d'orientation relatif aux éléments structurants du projet du schéma métropolitain d'aménagement et de développement. Celui-ci affirmait les orientations de la Communauté quant à l'objectif plus général de bâtir une région métropolitaine à la fois dynamique, renforcée, consolidée et diversifiée, disposant d'un réseau de transport optimisé et d'un environnement préservé. De plus, à l'automne, la Communauté a produit un canevas de projet de schéma métropolitain qui a fait l'objet de consultations auprès de ses partenaires municipaux.

Le 17 février 2005, le conseil de la Communauté a adopté le projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement (résolution CC05-002). Au même moment, le conseil mandatait la commission de l'aménagement pour tenir des assemblées publiques sur le territoire. La commission a tenu huit assemblées publiques de consultation en divers endroits du territoire, soit au-delà du minimum requis par la loi. Les municipalités et les MRC, de même que le gouvernement du Québec, ont transmis leurs avis sur le projet de schéma métropolitain. Ils seront considérés pour l'élaboration du schéma métropolitain. La commission a déposé son rapport au conseil à la réunion de septembre et c'est lors de cette réunion que le conseil a adopté une résolution (résolution CC05- 022) demandant à la ministre des Affaires municipales et des Régions de reporter au 31 décembre 2006 la date limite pour l'adoption du schéma métropolitain.

Au cours de 2006, la Communauté poursuivra les travaux afin de compléter le schéma métropolitain. Ces travaux tiendront compte des mémoires et des avis qui lui ont été transmis. Le budget de la Communauté prévoit ainsi les sommes nécessaires pour entreprendre différentes études qui répondront aux attentes formulées par ses différents partenaires. De plus, la Communauté continuera d'émettre les différents avis en matière d'aménagement du territoire qui lui sont demandés par la ministre des Affaires municipales et des Régions ou encore par la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

TRANSPORT

La Communauté a la responsabilité d'assurer une planification, une coordination et un financement intégrés des transports sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal.

Les responsabilités de la Communauté en matière de transport concernent plus particulièrement l'approbation de décisions de l'Agence métropolitaine de transport (budget, plan triennal d'immobilisations et tarification) et l'identification du réseau artériel métropolitain.

Au cours de l'année 2005, la Communauté a complété des travaux afin de nourrir sa réflexion sur les transports. Le conseil de la Communauté a également adopté, le 17 février 2005, (résolution CC05-004) le projet de décentralisation institutionnelle et financière du transport en commun de la région métropolitaine de Montréal.

En 2006, la Communauté continuera les négociations pour mettre en place une véritable décentralisation du transport en commun, tel que proposée dans le projet qui a été soumis au gouvernement du Québec en février 2005. Afin de faciliter les pourparlers avec ses différents partenaires, la Communauté effectuera l'audit des coûts d'exploitation et du financement des immobilisations du transport en commun métropolitain.

La Communauté poursuivra également les travaux relatifs au projet de plan de transport métropolitain. Ce projet de plan de transport métropolitain s'impose puisque le cadre institutionnel et financier du transport en commun doit faire l'objet d'une révision importante au cours des prochains mois.

Le plan contiendra un diagnostic de la situation et commentera les principaux enjeux qui interpellent le devenir de la région métropolitaine en matière de transport. Des orientations seront proposées ainsi qu'un cadre stratégique d'intervention qui inclura une liste des grands projets structurants à réaliser sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal.

PLANIFICATION MÉTROPOLITAINE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

À la suite d'un vaste exercice de consultation publique, le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal a unanimement adopté, le 17 juin 2004, son projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR).

La conformité technique du projet de PMGMR eu égard à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* (objectifs, mesures, proposition de mise en œuvre, échéancier, etc.) a été confirmée par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le ministre a néanmoins demandé à la Communauté de revoir son cadre financier. Le projet de PMGMR prévoit en effet que la totalité des coûts associés au recyclage des emballages et des imprimés soit assumée par les industries et le consommateur en vertu du principe de pollueur-utilisateur-payeur tandis que le règlement actuel ne rembourserait que 50 % des coûts. Depuis 2004, la Communauté a réitéré à maintes reprises sa position auprès du gouvernement.

En 2006, afin de bonifier sa position et de poursuivre ses négociations avec les autorités concernées, la Communauté réalisera, en collaboration avec ses partenaires, une étude afin de préciser davantage les coûts supplémentaires qui découleront de la mise en place du PMGMR et des objectifs fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Dès la signature d'une entente de financement, des travaux seront entrepris pour mettre en œuvre le plus rapidement possible l'ensemble des outils nécessaires à l'atteinte des objectifs.

PLAN MÉTROPOLITAIN D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'encadrer l'ensemble de ses interventions en matière d'environnement, la Communauté amorcera, en 2006, l'élaboration d'un document d'orientations devant conduire à l'adoption d'un plan métropolitain d'environnement et de développement durable. Ce document d'orientations énoncera des objectifs et des priorités d'action ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs. Les travaux d'élaboration du document d'orientations et du plan métropolitain donneront lieu à un vaste processus de consultation auprès de nos principaux partenaires

ASSAINISSEMENT DE L'AIR ET DES EAUX USÉES

La Communauté métropolitaine de Montréal a entamé, dès 2002, des réflexions en vue d'élaborer de nouveaux règlements en matière d'assainissement de l'atmosphère et des eaux usées, et ce, pour la totalité de son territoire.

Un nouveau règlement métropolitain sur l'assainissement des eaux usées devrait être adopté en 2006. Un projet de règlement a, d'ores et déjà, fait l'objet de commentaires par les municipalités du territoire. Une fois adopté par le conseil, ce projet sera soumis à un plus vaste exercice de consultation publique.

Les travaux entourant le nouveau règlement sur l'assainissement de l'atmosphère devraient se poursuivre en 2006. L'adoption prochaine d'une nouvelle réglementation provinciale devrait permettre à la Communauté d'établir un échéancier plus précis.

MISE EN VALEUR DES ESPACES BLEUS ET VERTS

Depuis sa création, la Communauté cherche à favoriser la conservation et la mise en valeur des milieux naturels.

La Communauté a notamment constitué un Fonds bleu métropolitain afin de mettre en valeur les espaces riverains. En 2003, un financement conjoint du ministère des Affaires municipales et des Régions (3 M$) et de la Communauté (3 M$) a permis la réalisation de seize projets d'immobilisations, moyennant une contribution supplémentaire de 9,4 M$ des municipalités concernées. En 2004, la Communauté et le ministère des Affaires municipales et des Régions ont renouvelé leur participation au Fonds bleu en y versant chacun un montant de 1,5 M$. En 2005, seule la Communauté a contribué pour une somme totalisant 4,5 M$.

En 2005, la Communauté a également mis en place un Fonds vert afin de contribuer à la protection des boisés d'intérêt métropolitain. Une première enveloppe financière de 3 M$ a été consentie afin d'appuyer les projets des municipalités locales ou régionales.

L'année 2006 sera, pour sa part, marquée par des travaux entourant la protection des milieux humides et l'identification des zones inondables sur le territoire de la Communauté.

LOGEMENT SOCIAL

La Communauté rembourse la contribution des municipalités au financement des projets de construction d'unités de logements réalisées dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec de la Société d'habitation du Québec. Les dernières estimations indiquent une accélération importante du rythme des remboursements que la Communauté doit verser aux municipalités de son territoire en vertu de ces programmes. Ainsi, le budget 2006 prévoit une somme de 50,4 M$ pour ces remboursements. Le règlement d'emprunt adopté par le conseil le 17 juin 2005 assurera le financement de 38 M$ de ce montant.

La Communauté rembourse également aux offices municipaux d'habitation (OMH) le déficit d'exploitation des habitations à loyer modique (HLM) et la part du programme de Supplément au loyer à la charge des municipalités. Le budget de 2006 prévoit que la CMM rembourse une somme de 16,9 M$ à ces fins.

Enfin, à la suite de plusieurs mois de travail avec les élus de la commission du logement social et les professionnels des municipalités membres, la Communauté a adopté des orientations pour encadrer ses interventions en matière de logement social et abordable. Ces orientations découlent directement de la Vision 2025, laquelle vise à bâtir une communauté solidaire, attractive, compétitive et responsable. Elles proposent, dans le cadre d'une approche intégrée, des réponses cohérentes à l'ensemble des questions soulevées par les interventions actuelles de la Communauté et complètent ces dernières par des actions au chapitre de la planification et de la coordination.

ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Le budget de la Communauté prévoit une somme de 25,2 M$ pour assurer le financement du déficit d'exploitation des équipements scientifiques métropolitains (Planétarium, Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et Cosmodôme). Ce montant est financé en partie par le gouvernement du Québec (13 M$) et par la Communauté (12,2 M$).

SITE ET MICROSITES INTERNET

En 2005, le contenu du site Internet de la Communauté a constamment évolué en fonction des événements et des réalisations. Ainsi, des microsites ont permis la mise en ligne du projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement, des documents sur les grappes métropolitaines et du bulletin d'information «*Le Métropolitain*».

De plus, un développement informatique à l'interne a été effectué afin d'améliorer le contrôle de la gestion du contenu et de faciliter la gestion de l'information publiée. Le nouveau site, qui sera mis en service au début 2006, sera basé sur un système de gestion de contenu par base de données, aura un graphisme épuré et sera aussi plus facile d'utilisation pour les usagers.

GÉOMATIQUE

Comme prévu en 2004, la Communauté a géré en 2005 toutes les étapes de réalisation d'une orthophotographie métropolitaine détaillée, respectant les besoins de l'ensemble de ses partenaires. Ainsi, le financement de 690 000 $ plus taxes a été obtenu par la signature de conventions d'utilisation par plus de 84 organismes publics (municipaux, régionaux, provinciaux, sociétés de transport, compagnies d'utilité publique et autres). Le projet proprement dit a été réalisé d'avril 2005 à octobre 2005 dans les délais prévus et sans dépassement de coût. La Communauté a aussi assuré le contrôle de qualité et la distribution du produit auprès de ses partenaires en novembre 2005. Une entente de partenariat pour la distribution du produit auprès du public est présentement en voie d'être finalisée avec une firme privée.

La Communauté a aussi été active en 2005 dans le domaine de la géomatique en produisant l'ensemble des cartes requises pour le projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

En 2006, la Communauté chapeautera la révision des cartes montrant les risques d'inondations pour diverses rivières et continuera d'améliorer ses bases de données territoriales en densifiant son modèle numérique d'élévations, ce qui permettra des visualisations tridimensionnelles du territoire.

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

La Communauté poursuivra, en 2006, la production d'études et d'analyses afin de mieux cerner la complexité de son territoire.

Ainsi, la Communauté assurera à nouveau la production de son bulletin de conjoncture économique intitulé «*L'économie métropolitaine*». Le premier numéro est paru en octobre 2003. Ce bulletin décrit l'évolution à court terme des principaux agrégats économiques et les faits saillants du trimestre en plus d'offrir les statistiques économiques courantes de la région métropolitaine de Montréal et de ses cinq secteurs : Montréal, Laval, Longueuil, les couronnes nord et sud.

La Communauté réalisera un bilan annuel de l'économie métropolitaine. Celui-ci contiendra une analyse de l'évolution annuelle des principaux agrégats économiques et une rétrospective de l'année qui vient de s'écouler. Afin de permettre une évaluation de la performance de l'économie métropolitaine, le bilan annuel présentera les principaux indicateurs de positionnement disponibles (emploi, chômage, taux d'inoccupation immobiliers) dans les principales régions métropolitaines en Amérique du Nord. La réalisation du bilan permettra de dégager des enjeux qui pourront faire l'objet d'analyses plus poussées au cours de l'année.

Par ailleurs, la Communauté entend publier d'autres numéros de son «*Cahier métropolitain*», périodique ayant comme objectif de présenter un éclairage statistique sur différentes thématiques métropolitaines reliées aux compétences de la Communauté. Parmi les thèmes actuellement envisagés, citons : les grappes économiques de la région métropolitaine, la mobilité des personnes et des marchandises, le logement et la culture.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006

Dépenses	Budget 2005 adopté[1] $ (a)	Budget 2005 modifié[2] $ (b)	Budget 2006 $ (c)	Variation $ (c-a)
Dépenses des services				
Conseil et Comité exécutif	1 230 900	1 002 100	1 011 300	(219 600)
Direction générale	1 371 400	971 400	993 300	(378 100)
Développement économique métropolitain	2 552 400	2 552 400	2 573 100	20 700
Environnement	1 580 500	1 580 500	1 607 200	26 700
Aménagement du territoire métropolitain	1 199 200	1 199 200	1 204 600	5 400
Transport	200 000	200 000	200 000	0
Politiques et interventions de développement	864 950	664 950	961 950	97 000
Secrétariat	710 700	510 700	530 600	(180 100)
Finances	2 413 600	2 413 600	1 576 600	(837 000)
Dépenses générales	1 589 100	1 530 100	2 680 800	1 091 700
Frais de financement	1 021 400	1 021 400	3 357 700	2 336 300
Interventions de développement				
Assainissement de l'air	1 682 800	1 682 800	1 682 800	0
Logement social (HLM-PSL)	15 453 900	15 453 900	16 858 400	1 404 500
Logement social (AccèsLogis-Logement abordable)	25 505 000	32 564 000	50 430 000	24 925 000
Équipements métropolitains	25 200 000	25 200 000	25 200 000	0
Promotion, prospection et concertation	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0
Fonds de développement métropolitain	1 000 000	1 000 000	100 000	(900 000)
Total des dépenses de fonctionnement	**88 575 850**	**94 547 050**	**115 968 350**	**27 392 500**
Autres activités financières				
Remboursement de la dette à long terme				
Remboursement de capital	944 500	944 500	2 325 000	1 380 500
Dépenses totales	**89 520 350**	**95 491 550**	**118 293 350**	**28 773 000**
Revenus	**Budget 2005 adopté[1] $ (a)**	**Budget 2005 modifié[2] $ (b)**	**Budget 2006 $ (c)**	**Variation $ (c-a)**
Quotes-parts des municipalités	58 620 350	57 591 550	62 693 350	4 073 000
Transferts conditionnels				
Équipements métropolitains	13 000 000	13 000 000	13 000 000	0
Assainissement de l'air	1 750 000	1 750 000	1 750 000	0
	14 750 000	14 750 000	14 750 000	0
Autres revenus				
Revenus de placement	200 000	200 000	750 000	550 000
Affectation du surplus	2 100 000	2 100 000	2 100 000	0
Services rendus (orthophotographie métropolitaine)	850 000	850 000	0	(850 000)
	3 150 000	3 150 000	2 850 000	(300 000)
Total des revenus	**76 520 350**	**75 491 550**	**80 293 350**	**3 773 000**
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	**(13 000 000)**	**(20 000 000)**	**(38 000 000)**	**(25 000 000)**
Financement à long terme des activités financières	**13 000 000**	**20 000 000**	**38 000 000**	**25 000 000**
Surplus (déficit) de l'exercice	**0**	**0**	**0**	**0**

1 Budget adopté par le conseil le 14 novembre 2004. Le budget a été réduit de 7 M$ pour tenir compte des montants qui seront, selon les dernières estimations, remboursés aux municipalités qui participent aux programmes AccèsLogis et Logement abordable. Cette réduction est sans conséquence sur la quote-part puisque ces remboursements sont financés par emprunt. Le financement à long terme des activités financières a été ajusté en conséquence.

2 Budget réduit d'un montant de 1 028 800 $ à la suite de la résolution du Conseil CC05-016 adoptée le 16 juin 2005. La différence de 5 971 200$ comparativement au budget adopté provient de la diminution de 7 M$ apporté à ce dernier pour tenir compte du remboursement aux municipalités dans le cadre des programmes AccèsLogis et Logement abordable.

DÉPENSES PAR SERVICE

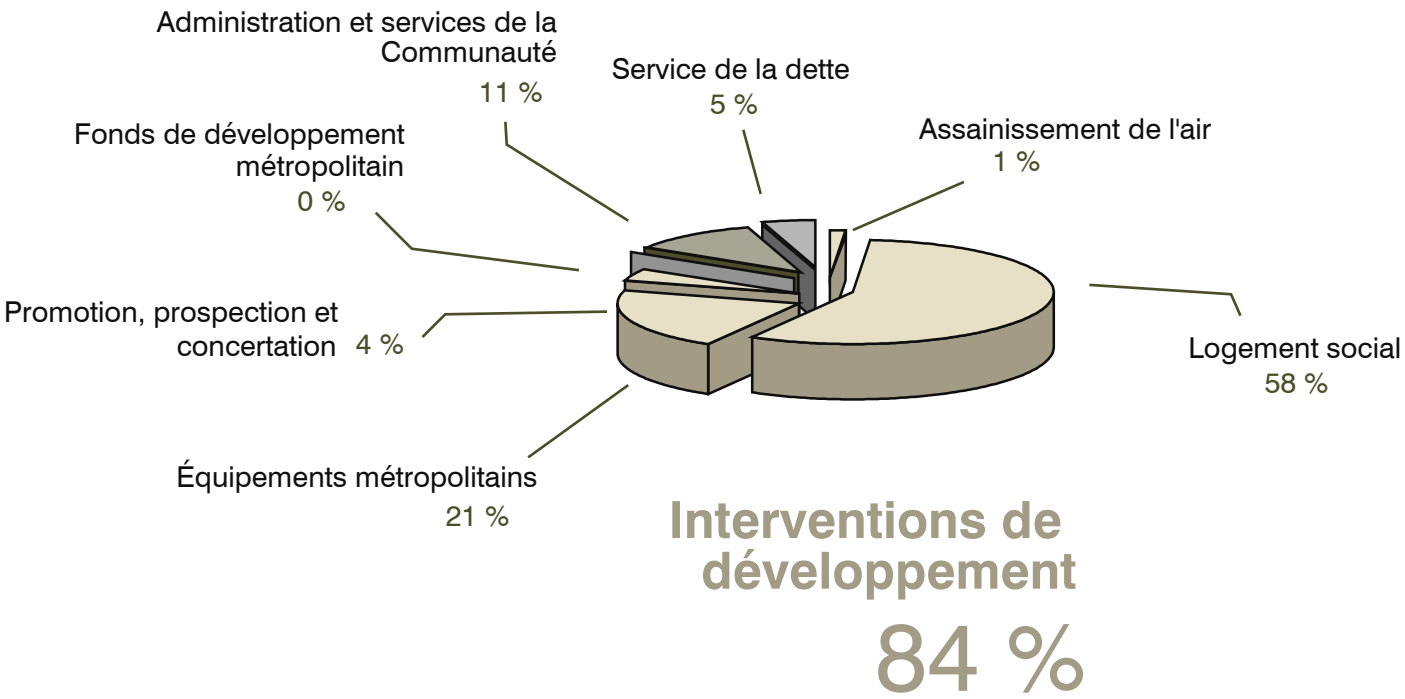

QUOTES-PARTS PROVISOIRES

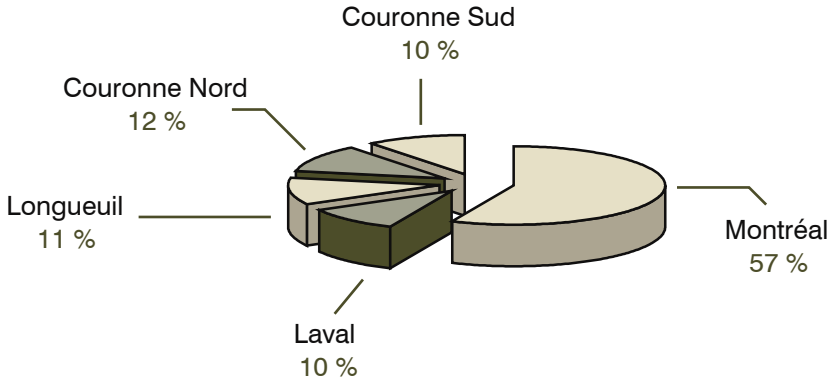

REVENUS

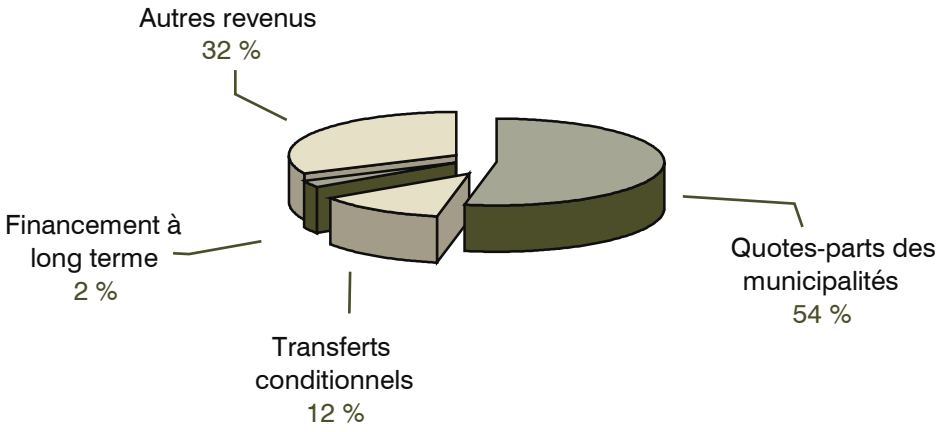

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2006

LES QUOTES-PARTS DES MUNICIPALITÉS

Selon le règlement sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (2001-01) et en vertu de l'article 177 de la Loi sur la Communauté, les dépenses sont réparties entre les municipalités en proportion de leur potentiel fiscal respectif à l'exception de celles relatives à un service faisant l'objet d'un tarif particulier ou de celles autrement régies.

Pour l'exercice budgétaire 2006, la quote-part de la Communauté se divise en cinq répartitions :

Répartition 1

- Répartition des dépenses générales de la Communauté calculée en fonction du potentiel fiscal respectif de chacune des municipalités, comme prévu dans l'article 177 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

Répartitions 2 (Équipements Montréal) et 3 (Équipement Laval)

- Répartition relative aux équipements métropolitains prévue dans l'article 156 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.
- Selon le règlement de la Communauté (2005-33), la municipalité hôte d'un équipement métropolitain assume 50 % du déficit de cet équipement, déduction faite de toutes subventions de fonctionnement reçues du gouvernement du Québec par la Communauté.
- Le solde du déficit est réparti aux autres municipalités de la Communauté en fonction de leur potentiel fiscal respectif, soustraction faite du potentiel fiscal de la municipalité hôte.
- Cette contribution est plafonnée à 12,2 M$.

Répartition 4 (Fonds de développement métropolitain)

- Répartition selon le règlement sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière de la Communauté (2004-24). Elle se divise en deux sections :
    - 50 % des contributions sont relatives à la richesse foncière uniformisée;
    - 50 % des contributions sont relatives à la croissance de la RFU.

Répartition 5

- Répartition relative aux cotisations corporatives calculée sur la base de la population des municipalités de la Communauté.

Le trésorier de la Communauté établit les quotes-parts des municipalités dans les 15 jours suivant l'adoption du budget. La quote-part est payable en deux versements, soit le 15 mars et le 15 juillet. Si tous les renseignements permettant d'établir les quotes-parts définitives ne sont pas disponibles lors du dépôt du budget, des quotes-parts provisoires, basées sur les données les plus récentes, sont calculées.

SOMMAIRE PAR SECTEUR

Secteurs de la CMM	Richesse foncière uniformisée 2005		Assiette de taxation non résidentielle ajustée 2005		Potentiel fiscal (art. 177) 2005		Croissance moyenne de RFU 2002-2005		Population 2005 (décret 1173-2004)	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	Nbre
Montréal	59,0	142 221 495 361	69,7	17 645 872 662	60,0	159 867 368 023	60,4	15 133 334 124	53,6	1 871 774
Laval	9,6	23 196 306 558	7,8	1 988 485 411	9,5	25 184 791 969	10,1	2 536 317 724	10,3	359 707
Longueuil	10,3	24 934 144 722	9,7	2 462 142 324	10,3	27 396 287 046	9,2	2 315 150 175	11,0	383 149
Couronne Nord	11,0	26 476 680 824	7,3	1 838 939 629	10,6	28 315 620 453	10,6	2 657 573 439	13,5	471 024
Couronne Sud	10,1	24 337 672 210	5,5	1 396 325 819	9,7	25 733 998 029	9,6	2 404 905 940	11,7	407 831
Total	100,0	241 166 299 674	100,0	25 331 765 845	100,0	266 498 065 519	100,0	25 047 281 402	100,0	3 493 485

Secteurs de la CMM	Répartition 1		Répartition 2		Répartition 3		Répartition 4a		Répartition 4b		Cotisations corporatives	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$		$
Montréal	60,0	30 180 989	41,5	4 817 120	66,2	383 581	59,0	29 486	60,4	30 210	53,6	43 828
Laval	9,5	4 754 578	13,8	1 606 989	0,0	0	9,6	4 809	10,1	5 063	10,3	8 423
Longueuil	10,3	5 172 081	15,0	1 748 099	11,4	65 734	10,3	5 169	9,2	4 622	11,0	8 971
Couronne Nord	10,6	5 345 640	15,5	1 806 760	11,7	67 940	11,0	5 489	10,6	5 305	13,5	11 029
Couronne Sud	9,7	4 858 262	14,1	1 642 032	10,7	61 745	10,1	5 046	9,6	4 801	11,7	9 549
Total	100,0	50 311 550	100,0	11 621 000	100,0	579 000	100,0	50 000	100,0	50 000	100,0	81 800

Secteurs de la CMM	Quotes-parts provisoires 2006		Quotes-parts définitives 2005		Écart	
	%	$	%	$	%	$
Montréal	56,6	35 485 213	56,3	33 026 341	60,4	2 458 872
Laval	10,2	6 379 862	10,2	6 000 456	9,3	379 406
Longueuil	11,2	7 004 677	11,2	6 582 953	10,4	421 724
Couronne Nord	11,5	7 242 163	11,6	6 816 689	10,4	425 474
Couronne Sud	10,5	6 581 435	10,6	6 193 911	9,5	387 524
Total	100,0	62 693 350	100,0	58 620 350	100,0	4 073 000

TOTAL DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES 2006

Municipalités	Quotes-parts provisoires 2006		Quotes-parts définitives 2005		Écart	
	%	$	%	$	%	$
Montréal[1]	56,60	35 485 213	56,34	33 026 341	7,45	2 458 872
Laval	10,18	6 379 862	10,24	6 000 456	6,32	379 406
Longueuil[1]	11,17	7 004 677	11,23	6 582 953	6,41	421 724
Couronne Nord						
Blainville	1,15	721 837	1,16	680 423	6,09	41 414
Boisbriand	0,69	431 396	0,69	405 231	6,46	26 165
Bois-des-Filion	0,18	110 013	0,18	103 696	6,09	6 317
Charlemagne	0,09	57 747	0,09	54 438	6,08	3 309
Deux-Montagnes	0,32	201 931	0,32	190 274	6,13	11 656
L'Assomption	0,34	215 175	0,35	202 344	6,34	12 831
Lorraine	0,29	179 907	0,29	169 178	6,34	10 729
Mascouche	0,66	413 097	0,66	389 194	6,14	23 903
Mirabel	1,00	626 627	1,00	589 026	6,38	37 601
Oka	0,12	74 319	0,12	69 914	6,30	4 405
Pointe-Calumet	0,09	56 878	0,09	53 666	5,98	3 212
Repentigny	1,75	1 094 199	1,76	1 029 400	6,29	64 799
Rosemère	0,57	357 903	0,57	336 171	6,46	21 732
Sainte-Anne-des-Plaines	0,30	188 334	0,30	177 239	6,26	11 095
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0,19	121 339	0,20	114 554	5,92	6 785
Sainte-Thérèse	0,61	385 371	0,62	362 498	6,31	22 873
Saint-Eustache	1,00	629 514	1,01	592 299	6,28	37 215
Saint-Joseph-du-Lac	0,12	75 204	0,12	70 795	6,23	4 409
Saint-Sulpice	0,07	44 593	0,07	41 932	6,35	2 661
Terrebonne	2,00	1 256 780	2,02	1 184 419	6,11	72 361

Municipalités	Quotes-parts provisoires 2006		Quotes-parts définitives 2005		Écart	
	%	$	%	$	%	$
Couronne Sud						
Beauharnois	0,22	137 637	0,22	129 436	6,34	8 201
Beloeil	0,45	282 513	0,45	265 663	6,34	16 850
Calixa-Lavallée	0,02	11 345	0,02	10 661	6,42	684
Candiac	0,47	293 009	0,47	276 074	6,13	16 934
Carignan	0,20	127 487	0,21	120 129	6,13	7 358
Chambly	0,48	299 963	0,48	282 314	6,25	17 650
Châteauguay	0,87	544 925	0,88	513 086	6,21	31 839
Contrecoeur	0,19	117 067	0,19	109 584	6,83	7 483
Delson	0,19	118 421	0,19	111 286	6,41	7 134
Hudson	0,26	161 954	0,26	152 197	6,41	9 757
La Prairie	0,49	308 593	0,50	290 497	6,23	18 096
Léry	0,07	45 766	0,07	43 019	6,39	2 748
Les Cèdres	0,14	88 688	0,14	83 422	6,31	5 266
L'Île-Cadieux	0,01	8 470	0,01	7 943	6,63	527
L'Île-Perrot	0,22	138 357	0,22	130 372	6,12	7 985
McMasterville	0,09	58 356	0,09	55 091	5,93	3 265
Mercier	0,22	140 194	0,23	132 030	6,18	8 164
Mont-Saint-Hilaire	0,45	282 284	0,45	265 387	6,37	16 897
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0,27	171 245	0,28	161 332	6,14	9 913
Otterburn Park	0,17	108 785	0,17	102 511	6,12	6 274
Pincourt	0,24	149 777	0,24	141 266	6,03	8 511
Pointe-des-Cascades	0,02	12 342	0,02	11 631	6,12	712
Richelieu	0,12	75 415	0,12	70 910	6,35	4 506
Saint-Amable	0,14	86 677	0,14	81 647	6,16	5 029
Saint-Basile-le-Grand	0,33	204 645	0,33	193 036	6,01	11 609
Saint-Constant	0,50	314 555	0,51	296 424	6,12	18 132
Sainte-Catherine	0,34	210 782	0,34	198 477	6,20	12 305
Sainte-Julie	0,71	444 412	0,71	418 137	6,28	26 274
Saint-Isidore	0,07	45 506	0,07	42 774	6,39	2 732
Saint-Jean-Baptiste	0,09	55 834	0,09	52 522	6,31	3 312
Saint-Lazare	0,50	313 471	0,50	295 333	6,14	18 139
Saint-Mathias-sur-Richelieu	0,10	65 808	0,11	61 842	6,41	3 966
Saint-Mathieu	0,04	27 235	0,04	25 590	6,43	1 646
Saint-Mathieu-de-Beloeil	0,09	59 492	0,10	55 812	6,59	3 680
Saint-Philippe	0,11	70 523	0,11	66 504	6,04	4 019
Terrasse-Vaudreuil	0,05	29 278	0,05	27 576	6,17	1 702
Varennes	0,68	429 441	0,69	402 875	6,59	26 566
Vaudreuil-Dorion	0,69	434 433	0,70	409 053	6,20	25 380
Vaudreuil-sur-le-Lac	0,04	25 415	0,04	23 965	6,05	1 450
Verchères	0,13	81 337	0,13	76 510	6,31	4 827
Total CMM	100,00	62 693 350	100,00	58 620 350	6,95	4 073 000

1. Les règles de répartition des quotes-parts dans les agglomérations de Montréal et de Longueuil qui seront constituées à compter du 1er janvier 2006 ne sont pas connues au moment de l'adoption du budget de la Communauté. Les ajustements seront apportés, le cas échéant, en fonction des règles établies ultérieurement par le gouvernement du Québec.

Municipalités	Répartition 1		Répartition 2		Répartition 3		Répartition 4a		Répartition 4b		Cotisations corporatives	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$
Montréal	59,99	30 180 989	41,45	4 817 120	66,25	383 581	58,97	29 486	60,42	30 210	53,58	43 828
Laval	9,45	4 754 578	13,83	1 606 989	0,00	0	9,62	4 809	10,13	5 063	10,30	8 423
Longueuil	10,28	5 172 081	15,04	1 748 099	11,35	65 734	10,34	5 169	9,24	4 622	10,97	8 971
Couronne Nord												
Blainville	1,06	532 806	1,55	180 082	1,17	6 772	1,11	556	1,34	671	1,16	952
Boisbriand	0,63	318 502	0,93	107 650	0,70	4 048	0,63	316	0,48	241	0,78	639
Bois-des-Filion	0,16	81 180	0,24	27 438	0,18	1 032	0,17	83	0,18	91	0,23	189
Charlemagne	0,08	42 592	0,12	14 396	0,09	541	0,09	45	0,07	37	0,17	136
Deux-Montagnes	0,30	148 978	0,43	50 353	0,33	1 893	0,32	161	0,27	133	0,50	412
L'Assomption	0,32	158 815	0,46	53 677	0,35	2 018	0,33	165	0,24	121	0,46	379
Lorraine	0,26	132 829	0,39	44 894	0,29	1 688	0,29	145	0,23	117	0,29	233
Mascouche	0,61	304 834	0,89	103 030	0,67	3 874	0,63	316	0,62	312	0,89	731
Mirabel	0,92	462 722	1,35	156 394	1,02	5 881	0,90	452	0,92	462	0,87	715
Oka	0,11	54 862	0,16	18 543	0,12	697	0,12	58	0,10	50	0,13	110
Pointe-Calumet	0,08	41 945	0,12	14 177	0,09	533	0,09	45	0,08	39	0,17	138
Repentigny	1,61	807 659	2,35	272 979	1,77	10 265	1,67	837	1,43	715	2,13	1 744
Rosemère	0,53	264 349	0,77	89 347	0,58	3 360	0,53	264	0,50	251	0,41	332
Sainte-Anne-des-Plaines	0,28	139 001	0,40	46 981	0,31	1 767	0,27	137	0,26	132	0,39	317
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0,18	89 515	0,26	30 255	0,20	1 138	0,19	95	0,22	112	0,27	224
Sainte-Thérèse	0,57	284 470	0,83	96 147	0,62	3 615	0,58	292	0,51	256	0,72	591
Saint-Eustache	0,92	464 671	1,35	157 053	1,02	5 906	0,94	469	0,88	439	1,19	975
Saint-Joseph-du-Lac	0,11	55 506	0,16	18 760	0,12	705	0,12	59	0,10	52	0,15	121
Saint-Sulpice	0,07	32 913	0,10	11 124	0,07	418	0,07	35	0,05	24	0,10	78
Terrebonne	1,84	927 491	2,70	313 481	2,04	11 788	1,92	958	2,10	1 050	2,46	2 013
Couronne Sud												
Beauharnois	0,20	101 568	0,30	34 329	0,22	1 291	0,21	104	0,14	71	0,34	275
Beloeil	0,41	208 541	0,61	70 484	0,46	2 650	0,43	214	0,35	174	0,55	449
Calixa-Lavallée	0,02	8 378	0,02	2 832	0,02	106	0,02	9	0,01	7	0,01	12
Candiac	0,43	216 320	0,63	73 114	0,47	2 749	0,45	225	0,55	277	0,40	324
Carignan	0,19	94 116	0,27	31 810	0,21	1 196	0,20	101	0,23	117	0,18	147
Chambly	0,44	221 394	0,64	74 828	0,49	2 814	0,46	228	0,41	206	0,60	493
Châteauguay	0,80	402 123	1,17	135 913	0,88	5 111	0,83	414	0,74	372	1,21	993
Contrecoeur	0,17	86 487	0,25	29 231	0,19	1 099	0,16	79	0,09	43	0,16	127
Delson	0,17	87 430	0,25	29 550	0,19	1 111	0,17	85	0,15	76	0,21	169
Hudson	0,24	119 631	0,35	40 434	0,26	1 520	0,26	128	0,24	122	0,14	118
La Prairie	0,45	227 776	0,66	76 986	0,50	2 895	0,48	240	0,45	223	0,58	474
Léry	0,07	33 794	0,10	11 422	0,07	430	0,07	37	0,06	29	0,07	55
Les Cèdres	0,13	65 470	0,19	22 128	0,14	832	0,14	69	0,12	59	0,16	129
L'Île-Cadieux	0,01	6 259	0,02	2 116	0,01	80	0,01	7	0,01	5	0,00	3
L'Île-Perrot	0,20	102 103	0,30	34 510	0,22	1 298	0,21	105	0,22	112	0,28	229
McMasterville	0,09	43 056	0,13	14 552	0,09	547	0,09	46	0,11	57	0,12	98

DÉTAILS DES RÉPARTITIONS

Municipalités	Répartition 1		Répartition 2		Répartition 3		Répartition 4a		Répartition 4b		Cotisations corporatives	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$
Mercier	0,21	103 465	0,30	34 970	0,23	1 315	0,22	109	0,21	103	0,29	233
Mont-Saint-Hilaire	0,41	208 428	0,61	70 446	0,46	2 649	0,44	220	0,38	188	0,43	353
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0,25	126 413	0,37	42 726	0,28	1 607	0,27	137	0,29	147	0,26	216
Otterburn Park	0,16	80 273	0,23	27 131	0,18	1 020	0,17	87	0,16	80	0,24	195
Pincourt	0,22	110 522	0,32	37 355	0,24	1 405	0,23	117	0,27	133	0,30	246
Pointe-des-Cascades	0,02	9 107	0,03	3 078	0,02	116	0,02	10	0,02	9	0,03	23
Richelieu	0,11	55 665	0,16	18 814	0,12	707	0,12	58	0,08	42	0,16	128
Saint-Amable	0,13	63 948	0,19	21 614	0,14	813	0,14	68	0,11	55	0,22	179
Saint-Basile-le-Grand	0,30	151 015	0,44	51 041	0,33	1 919	0,32	161	0,37	187	0,39	321
Saint-Constant	0,46	232 107	0,68	78 449	0,51	2 950	0,49	243	0,48	240	0,69	566
Sainte-Catherine	0,31	155 542	0,45	52 571	0,34	1 977	0,32	162	0,28	142	0,47	387
Sainte-Julie	0,65	328 051	0,95	110 877	0,72	4 169	0,68	342	0,61	305	0,81	666
Saint-Isidore	0,07	33 600	0,10	11 356	0,07	427	0,07	35	0,06	29	0,07	58
Saint-Jean-Baptiste	0,08	41 226	0,12	13 934	0,09	524	0,09	43	0,09	43	0,08	65
Saint-Lazare	0,46	231 433	0,67	78 222	0,51	2 941	0,50	251	0,57	286	0,41	339
Saint-Mathias-sur-Richelieu	0,10	48 584	0,14	16 421	0,11	617	0,10	51	0,07	36	0,12	98
Saint-Mathieu	0,04	20 104	0,06	6 795	0,04	256	0,04	21	0,03	13	0,06	46
Saint-Mathieu-de-Beloeil	0,09	43 947	0,13	14 853	0,10	559	0,09	44	0,07	35	0,07	55
Saint-Philippe	0,10	52 050	0,15	17 592	0,11	662	0,11	56	0,13	66	0,12	98
Terrasse-Vaudreuil	0,04	21 606	0,06	7 303	0,05	275	0,05	23	0,04	21	0,06	50
Varennes	0,63	317 185	0,92	107 205	0,70	4 031	0,62	311	0,46	231	0,59	479
Vaudreuil-Dorion	0,64	320 732	0,93	108 404	0,70	4 076	0,65	324	0,76	380	0,63	517
Vaudreuil-sur-le-Lac	0,04	18 765	0,05	6 342	0,04	238	0,04	20	0,05	27	0,03	22
Verchères	0,12	60 046	0,17	20 295	0,13	763	0,13	63	0,11	55	0,14	115
Total CMM	100,00	50 311 550	100,00	11 621 000	100,00	579 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,00	81 800

Municipalités	Conseil et comité exécutif	Administration de la Communauté						Service de la dette
		Administration générale	Développement économique	Aménagement du territoire	Transport	Environnement	Politiques et interventions	
	$	$	$	$	$	$	$	$
Montréal	505 520	2 872 881	1 286 219	580 543	31 147	803 393	480 851	1 767 695
Laval	79 637	452 581	202 625	91 456	4 907	126 563	75 751	278 475
Longueuil	86 630	492 322	220 418	99 487	5 338	137 677	82 403	302 928
Couronne Nord								
Blainville	8 924	50 717	22 707	10 249	550	14 183	8 489	31 206
Boisbriand	5 335	30 318	13 574	6 127	329	8 478	5 074	18 655
Bois-des-Filion	1 360	7 727	3 460	1 562	84	2 161	1 293	4 755
Charlemagne	713	4 054	1 815	819	44	1 134	679	2 495
Deux-Montagnes	2 495	14 181	6 349	2 866	154	3 966	2 374	8 726
L'Assomption	2 660	15 117	6 768	3 055	164	4 228	2 530	9 302
Lorraine	2 225	12 644	5 661	2 555	137	3 536	2 116	7 780
Mascouche	5 106	29 017	12 991	5 864	315	8 114	4 857	17 854
Mirabel	7 750	44 046	19 720	8 901	478	12 317	7 372	27 102
Oka	919	5 222	2 338	1 055	57	1 460	874	3 213
Pointe-Calumet	703	3 993	1 788	807	43	1 117	668	2 457
Repentigny	13 528	76 880	34 420	15 536	834	21 499	12 868	47 304
Rosemère	4 428	25 163	11 266	5 085	273	7 037	4 212	15 483
Sainte-Anne-des-Plaines	2 328	13 231	5 924	2 674	143	3 700	2 215	8 141
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	1 499	8 521	3 815	1 722	92	2 383	1 426	5 243
Sainte-Thérèse	4 765	27 078	12 123	5 472	294	7 572	4 532	16 661
Saint-Eustache	7 783	44 231	19 803	8 938	480	12 369	7 403	27 216
Saint-Joseph-du-Lac	930	5 284	2 365	1 068	57	1 478	884	3 251
Saint-Sulpice	551	3 133	1 403	633	34	876	524	1 928
Terrebonne	15 535	88 286	39 527	17 841	957	24 689	14 777	54 323
Couronne Sud								
Beauharnois	1 701	9 668	4 329	1 954	105	2 704	1 618	5 949
Beloeil	3 493	19 851	8 887	4 011	215	5 551	3 323	12 214
Calixa-Lavallée	140	798	357	161	9	223	133	491
Candiac	3 623	20 591	9 219	4 161	223	5 758	3 446	12 670
Carignan	1 576	8 959	4 011	1 810	97	2 505	1 499	5 512
Chambly	3 708	21 074	9 435	4 259	228	5 893	3 527	12 967
Châteauguay	6 735	38 277	17 137	7 735	415	10 704	6 407	23 552
Contrecoeur	1 449	8 233	3 686	1 664	89	2 302	1 378	5 066
Delson	1 464	8 322	3 726	1 682	90	2 327	1 393	5 121
Hudson	2 004	11 387	5 098	2 301	123	3 184	1 906	7 007
La Prairie	3 815	21 682	9 707	4 381	235	6 063	3 629	13 341
Léry	566	3 217	1 440	650	35	900	538	1 979
Les Cèdres	1 097	6 232	2 790	1 259	68	1 743	1 043	3 835
L'Île-Cadieux	105	596	267	120	6	167	100	367
L'Île-Perrot	1 710	9 719	4 351	1 964	105	2 718	1 627	5 980
McMasterville	721	4 098	1 835	828	44	1 146	686	2 522

RÉPARTITION DE LA QUOTE-PART PROVISOIRE PAR OBJET, POUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006

Municipalités	Conseil et comité exécutif	Administration de la Communauté						Service de la dette
		Administration générale	Développement économique	Aménagement du territoire	Transport	Environnement	Politiques et interventions	
	$	$	$	$	$	$	$	$
Mont-Saint-Hilaire	3 491	19 840	8 883	4 009	215	5 548	3 321	12 208
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2 117	12 033	5 387	2 432	130	3 365	2 014	7 404
Otterburn Park	1 345	7 641	3 421	1 544	83	2 137	1 279	4 702
Pincourt	1 851	10 520	4 710	2 126	114	2 942	1 761	6 473
Pointe-des-Cascades	153	867	388	175	9	242	145	533
Richelieu	932	5 299	2 372	1 071	57	1 482	887	3 260
Saint-Amable	1 071	6 087	2 725	1 230	66	1 702	1 019	3 745
Saint-Basile-le-Grand	2 529	14 375	6 436	2 905	156	4 020	2 406	8 845
Saint-Constant	3 888	22 094	9 892	4 465	240	6 179	3 698	13 594
Sainte-Catherine	2 605	14 806	6 629	2 992	161	4 140	2 478	9 110
Sainte-Julie	5 495	31 227	13 981	6 310	339	8 732	5 227	19 214
Saint-Isidore	563	3 198	1 432	646	35	894	535	1 968
Saint-Jean-Baptiste	691	3 924	1 757	793	43	1 097	657	2 415
Saint-Lazare	3 876	22 030	9 863	4 452	239	6 161	3 687	13 555
Saint-Mathias-sur-Richelieu	814	4 625	2 070	935	50	1 293	774	2 846
Saint-Mathieu	337	1 914	857	387	21	535	320	1 177
Saint-Mathieu-de-Beloeil	736	4 183	1 873	845	45	1 170	700	2 574
Saint-Philippe	872	4 955	2 218	1 001	54	1 386	829	3 049
Terrasse-Vaudreuil	362	2 057	921	416	22	575	344	1 265
Varennes	5 313	30 192	13 517	6 101	327	8 443	5 053	18 577
Vaudreuil-Dorion	5 372	30 530	13 669	6 169	331	8 538	5 110	18 785
Vaudreuil-sur-le-Lac	314	1 786	800	361	19	499	299	1 099
Verchères	1 006	5 716	2 559	1 155	62	1 598	957	3 517
Total CMM	842 699	4 789 077	2 144 121	967 762	51 922	1 339 253	801 577	2 946 739

Municipalités	Interventions de développement						
	Logement social	Équipements de Montréal	Équipement Laval	Fonds de développement	Montréal International	Fonds de compétivité et IMM	Cotisations corporatives
	$	$	$	$	$	$	$
Montréal	18 853 329	4 817 120	383 581	59 696	1 919 622	1 079 787	43 828
Laval	2 970 069	1 606 989	0	9 872	302 409	170 105	8 423
Longueuil	3 230 873	1 748 099	65 734	9 791	328 963	185 042	8 971
Couronne Nord							
Blainville	332 831	180 082	6 772	1 227	33 888	19 062	952
Boisbriand	198 961	107 650	4 048	558	20 258	11 395	639
Bois-des-Filion	50 711	27 438	1 032	174	5 163	2 904	189
Charlemagne	26 606	14 396	541	82	2 709	1 524	136
Deux-Montagnes	93 063	50 353	1 893	294	9 476	5 330	412
L'Assomption	99 208	53 677	2 018	285	10 101	5 682	379
Lorraine	82 975	44 894	1 688	262	8 448	4 752	233
Mascouche	190 423	103 030	3 874	628	19 389	10 906	731
Mirabel	289 051	156 394	5 881	914	29 431	16 555	715
Oka	34 271	18 543	697	108	3 489	1 963	110
Pointe-Calumet	26 202	14 177	533	85	2 668	1 501	138
Repentigny	504 525	272 979	10 265	1 552	51 370	28 896	1 744
Rosemère	165 132	89 347	3 360	515	16 814	9 458	332
Sainte-Anne-des-Plaines	86 830	46 981	1 767	269	8 841	4 973	317
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	55 918	30 255	1 138	208	5 693	3 203	224
Sainte-Thérèse	177 701	96 147	3 615	548	18 093	10 177	591
Saint-Eustache	290 269	157 053	5 906	908	29 555	16 625	975
Saint-Joseph-du-Lac	34 673	18 760	705	111	3 530	1 986	121
Saint-Sulpice	20 560	11 124	418	59	2 093	1 178	78
Terrebonne	579 381	313 481	11 788	2 008	58 992	33 183	2 013
Couronne Sud							
Beauharnois	63 447	34 329	1 291	174	6 460	3 634	275
Beloeil	130 271	70 484	2 650	388	13 264	7 461	449
Calixa-Lavallée	5 234	2 832	106	17	533	300	12
Candiac	135 130	73 114	2 749	502	13 759	7 739	324
Carignan	58 792	31 810	1 196	218	5 986	3 367	147
Chambly	138 299	74 828	2 814	434	14 081	7 921	493
Châteauguay	251 197	135 913	5 111	786	25 577	14 387	993
Contrecoeur	54 026	29 231	1 099	122	5 501	3 094	127
Delson	54 615	29 550	1 111	160	5 561	3 128	169
Hudson	74 731	40 434	1 520	251	7 609	4 280	118
La Prairie	142 286	76 986	2 895	463	14 487	8 149	474
Léry	21 110	11 422	430	66	2 149	1 209	55
Les Cèdres	40 898	22 128	832	128	4 164	2 342	129
L'Île-Cadieux	3 910	2 116	80	12	398	224	3
L'Île-Perrot	63 781	34 510	1 298	217	6 494	3 653	229
McMasterville	26 896	14 552	547	102	2 739	1 540	98

RÉPARTITION DE LA QUOTE-PART PROVISOIRE PAR OBJET, POUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006

Municipalités	Interventions de développement						
	Logement social	Équipements de Montréal	Équipement Laval	Fonds de développement	Montréal International	Fonds de compétivité et IMM	Cotisations corporatives
	$	$	$	$	$	$	$
Mercier	64 632	34 970	1 315	211	6 581	3 702	233
Mont-Saint-Hilaire	130 200	70 446	2 649	408	13 257	7 457	353
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	78 967	42 726	1 607	284	8 040	4 523	216
Otterburn Park	50 144	27 131	1 020	167	5 106	2 872	195
Pincourt	69 040	37 355	1 405	250	7 030	3 954	246
Pointe-des-Cascades	5 689	3 078	116	19	579	326	23
Richelieu	34 773	18 814	707	101	3 541	1 992	128
Saint-Amable	39 947	21 614	813	123	4 067	2 288	179
Saint-Basile-le-Grand	94 335	51 041	1 919	348	9 605	5 403	321
Saint-Constant	144 992	78 449	2 950	483	14 763	8 304	566
Sainte-Catherine	97 164	52 571	1 977	304	9 893	5 565	387
Sainte-Julie	204 926	110 877	4 169	647	20 865	11 737	666
Saint-Isidore	20 989	11 356	427	65	2 137	1 202	58
Saint-Jean-Baptiste	25 753	13 934	524	85	2 622	1 475	65
Saint-Lazare	144 571	78 222	2 941	537	14 720	8 280	339
Saint-Mathias-sur-Richelieu	30 349	16 421	617	88	3 090	1 738	98
Saint-Mathieu	12 559	6 795	256	34	1 279	719	46
Saint-Mathieu-de-Beloeil	27 452	14 853	559	78	2 795	1 572	55
Saint-Philippe	32 514	17 592	662	122	3 311	1 862	98
Terrasse-Vaudreuil	13 497	7 303	275	44	1 374	773	50
Varennes	198 138	107 205	4 031	542	20 174	11 348	479
Vaudreuil-Dorion	200 354	108 404	4 076	704	20 400	11 475	517
Vaudreuil-sur-le-Lac	11 722	6 342	238	47	1 193	671	22
Verchères	37 509	20 295	763	119	3 819	2 148	115
Total CMM	31 428 400	11 621 000	579 000	100 000	3 200 000	1 800 000	81 800

BILAN ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN DE 2005

Une troisième année de croissance lente

Alors que l'économie nord-américaine reprend graduellement, l'ajustement au dollar fort ralentit la région métropolitaine de Montréal. Depuis 2002, le taux d'emploi se maintient à 61,6 % dans la région métropolitaine. L'emploi n'augmente que de 1,2 % en 2005. L'emploi ralentit dans l'ensemble du Québec, mais s'accélère en Amérique du Nord, y compris à Toronto, qui fait face pourtant aux mêmes contraintes de compétitivité que Montréal sur le marché américain.

La croissance légère de la région montréalaise résulte en grande partie des difficultés que les exportateurs éprouvent en raison de l'appréciation du dollar canadien. L'emploi dans la fabrication de biens durables rechute, particulièrement en aéronautique qui subit le contrecoup des ennuis financiers des transporteurs aériens américains. De plus, l'ajustement de l'industrie du vêtement à la disparition des quotas provoque une chute de l'emploi.

Plusieurs services aux entreprises éprouvent des difficultés en 2005 : les transports, en restructuration, les services financiers et professionnels. La baisse de la construction résidentielle réduit l'investissement. Par contre, l'appréciation du huard incite les exportateurs montréalais à améliorer leur productivité. Les manufacturiers augmentent donc leurs investissements en équipement et en machinerie pour la deuxième année consécutive.

Les consommateurs continuent à soutenir la croissance. Les ventes au détail se sont accélérées, mais les dépenses en logement ont atteint un plateau et ralentissent.

Le taux de chômage se maintient à 8,6 % en 2005. Il est supérieur au taux qui prévaut dans le reste du Québec depuis 3 ans. Dans le Canada hors Québec, le taux de chômage baisse à 6,3 %, se rapprochant du niveau de plein emploi.

Emploi

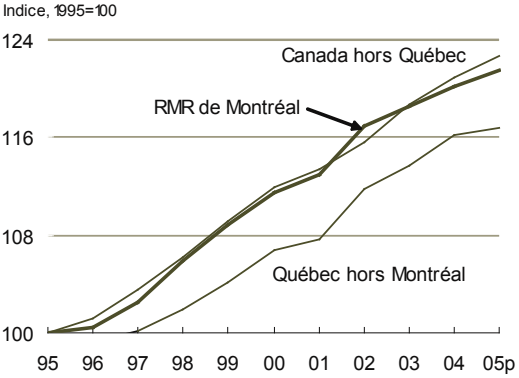

Source : Statistique Canada. p. Prévision.

Taux de chômage

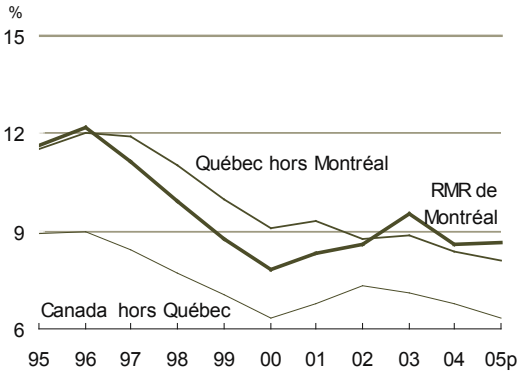

Source : Statistique Canada. p. Prévision.

La qualité de l'emploi se stabilise

La qualité de l'emploi s'est améliorée. Le nombre de postes à temps plein grimpe de 1,3 % en 2005 alors que le temps partiel ne progresse que de 0,8 %. Depuis deux ans, la croissance se fait surtout dans les postes à temps plein. Rappelons que la faiblesse économique du début des années 2000 s'était traduite par le ralentissement des postes à temps plein et la recrudescence du temps partiel. Puis, en 2004, les entreprises se sont ajustées au dollar fort en réduisant leurs effectifs à temps partiel sans toucher aux postes à temps plein. Par conséquent, la qualité de l'emploi progresse depuis la fin de 2003. Enfin, la hausse actuelle de l'emploi à temps plein, malgré l'ajustement au dollar fort, est un indice de confiance.

Emploi
Indice, 1995 = 100

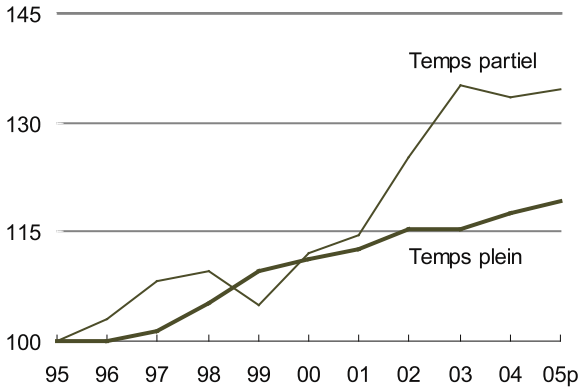

Source : Statistique Canada. p. Prévision.

Force de la gestion d'entreprises et de la construction

Les principaux soutiens de l'emploi sont la gestion d'entreprises et la construction, dont les effectifs grimpent de 25 % et 15 % respectivement. La gestion d'entreprises se relève de la vague de fusions et d'acquisitions qui avait réduit, de 2002 à 2004, le nombre de sièges sociaux dans la métropole. CAE a annoncé au printemps le déménagement de son siège social de Toronto à Montréal. Dans la construction, selon les données sur les heures travaillées de la Commission de la construction du Québec, tous les secteurs embauchent, excepté le génie civil et la voirie.

Croissance turbulente des services d'information

La poussée des services d'information se poursuit depuis le printemps 2004. L'emploi dans les services d'information augmente de 8 % en 2005. Bien qu'aucun chiffre plus détaillé ne soit disponible à l'échelle métropolitaine, les nouvelles qui émanent des entreprises indiquent une forte croissance de la conception de jeux numériques. L'implantation de nouvelles technologies comme la téléphonie Internet stimule également la concurrence entre les câblodistributeurs, les entreprises de télécommunications et les fournisseurs de communications sans fil. Bien que la tendance soit à la hausse, l'emploi en information est volatil. L'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux joueurs force les fournisseurs existants à réduire leurs coûts et leur main-d'œuvre. Notons aussi qu'Ericsson a annoncé la suppression de 300 emplois dans ses installations montréalaises d'ici la fin de l'année.

En général, les services à la consommation embauchent. Cependant, l'emploi progresse à peine dans le commerce et diminue dans les services personnels, comme le blanchissage. Malgré la croissance des ventes au détail, l'emploi n'augmente pas depuis deux ans dans le commerce. Le secteur se consolide, alors que l'expansion des grandes surfaces (H & M, HomeSense de Winners', Best Buy, The Brick) se poursuit.

Hausse de l'enseignement

L'enseignement augmente ses effectifs de 13 %. En 2005, la croissance semble s'étendre aux réseaux universitaire et collégial. Dans les autres services parapublics, l'emploi augmente peu. Les effectifs de la santé, qui ont augmenté de manière quasi ininterrompue depuis 1998, diminuent en 2005.

Recul d'une majorité de services à la production

Dans la plupart des services à la production, hormis les services de gestion, le nombre de personnes occupées diminue ou demeure inchangé. En particulier, l'emploi en transport, en finance et en assurances diminue de façon marquée. Ce recul affecte la plupart des sous-secteurs, sauf les services de messageries. Bien que la bonne tenue de l'économie continue à stimuler le transport de marchandises, le camionnage traverse actuellement une période de bouleversements marquée par des fusions, des acquisitions et des fermetures. La hausse des coûts d'exploitation (essence, équipement et assurances), les pressions pour réduire les stocks et pour diversifier les opérations suscitent une restructuration des entreprises. Par ailleurs, dans le transport aérien, la société Jetsgo a arrêté ses opérations au mois de mars.

Les services financiers et professionnels perdent leur élan

Affectés par le ralentissement de l'immobilier résidentiel, les services financiers réduisent leur personnel de 4 %. Ceci est surprenant compte tenu de leur santé financière et de celle de leurs clients. Bien que la hausse des investissements stimule les prêts aux entreprises, le crédit aux consommateurs ralentit avec la demande résidentielle.

L'expansion des services professionnels, observée depuis deux ans, s'interrompt en 2005. Les services informatiques ralentissent. Selon un sondage réalisé au début de l'année par la société d'études de marché Ipsos-Reid, les pressions que ressentent les entreprises canadiennes pour réduire leurs coûts devraient les inciter à diminuer leurs dépenses en services de TI de 4 % en 2005.

Emploi, grands secteurs, RMR de Montréal

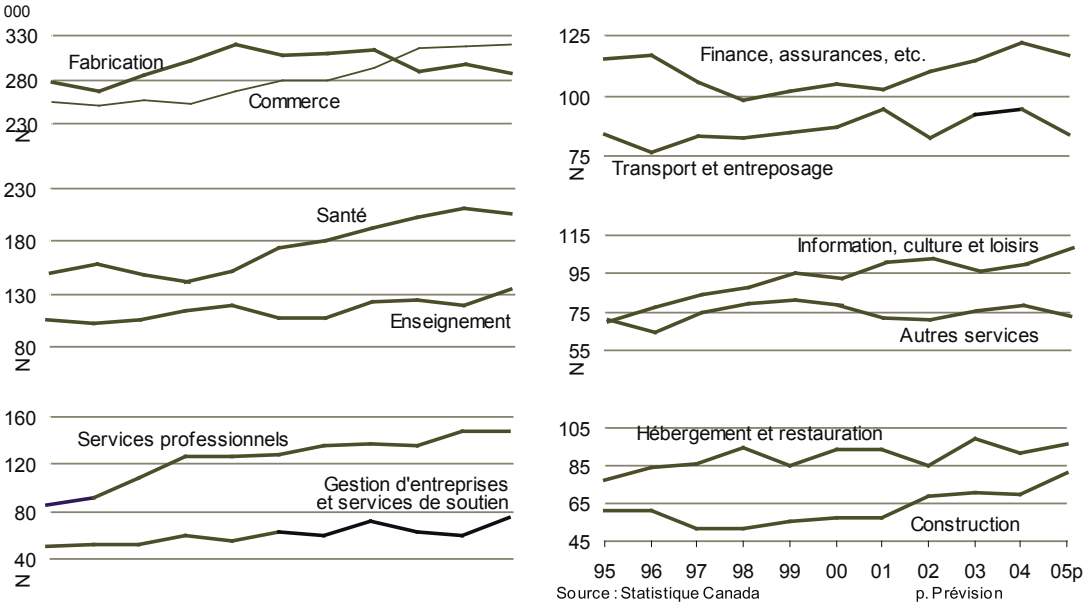

Recul du vêtement et de l'impression

L'emploi dans l'industrie des biens non durables diminue de 5 % en 2005. Les principales pertes proviennent du vêtement et de l'impression. Les livraisons diminuent depuis cinq ans dans ces deux industries. Les fabricants montréalais de vêtement perdent sans cesse du terrain sur le marché canadien au profit des importations. Au début de l'année, la disparition des derniers contingents à l'importation a accru la concurrence. Comme le vêtement est une industrie à forte intensité de main-d'œuvre, la production se déplace vers les pays nouvellement industrialisés où les salaires sont faibles.

Dans l'imprimerie, une surcapacité de production réduit les prix et force les entreprises à améliorer leur productivité. Les imprimeurs ont modernisé leurs presses, fermé des usines et licencié du personnel.

Les industries des boissons et des produits pharmaceutiques réduisent également leur production en 2005. Après avoir baissé de 10 % en 2004, les livraisons de produits pharmaceutiques ne déclinent que de 1 % en 2005.

Chute de la fabrication de machines

Le recul de l'emploi dans la fabrication de biens durables provient de l'industrie des machines. L'emploi augmente dans l'industrie des métaux et change peu dans les autres industries de biens non durables.

Reprise de l'aéronautique, excepté les avions régionaux

Depuis 2004, l'industrie aéronautique montréalaise reprend le dessus. Cependant, l'appréciation du huard et des matières premières réduit les marges bénéficiaires de l'industrie. De plus, les longs délais de livraison des matières premières ralentissent la production de certains produits aéronautiques. Hormis les avions régionaux, tous les segments de l'aéronautique métropolitaine sont en redressement. La production d'avions d'affaires, de moteurs d'avions, d'hélicoptères et de simulateurs de vols a repris.

Les problèmes financiers des transporteurs aériens américains, qui sont les principaux acheteurs d'avions régionaux montréalais, diminuent les perspectives de Bombardier. Le programme de réduction de la main-d'œuvre que Bombardier a adopté en novembre 2004 a des conséquences en 2005. Bombardier diminue la cadence de production de ses avions régionaux, particulièrement les plus petits avions. En janvier 2006, elle suspendra la production du CRJ200 (50 places).

Emploi, fabrication, RMR de Montréal

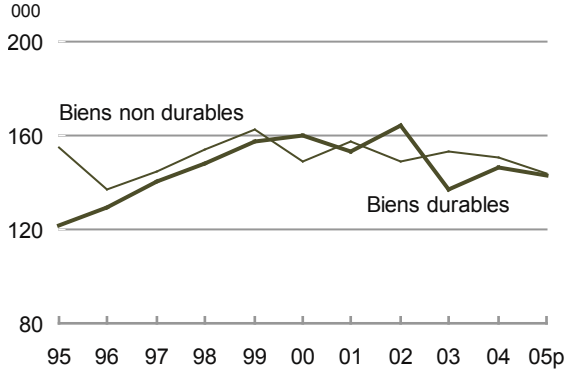

Source : Statistique Canada. p. Prévision.

La baisse de la construction résidentielle freine les immobilisations

Après une forte croissance en 2004, les dépenses d'immobilisation devraient peu changer en 2005. Le niveau total des immobilisations, estimées par l'Institut de la statistique du Québec et ajustées par la CMM, devrait diminuer de 1 % en dollars constants dans la région métropolitaine de Montréal en 2005 après avoir bondi de 18 % en 2004. La modération touche autant le secteur privé que public.

Les résultats totaux masquent cependant des différences importantes. Les dépenses d'équipement poursuivront sur leur lancée de l'an dernier tandis que la construction diminuera. Le ralentissement des mises en chantier provoque une baisse des dépenses de construction. Cependant, celles des hôpitaux et des universités augmentent. Puisque les décisions touchant les méga-hôpitaux et le campus de l'Université de Montréal n'étaient pas prises au moment où l'enquête sur les intentions d'investir était tenue, la hausse des dépenses devrait être plus forte que prévue.

Les entreprises de services investissent moins, surtout à Montréal

Les immobilisations des services ralentissent en 2005. La majorité des services, qui avaient relancé leurs investissements en 2004, les réduisent en 2005. Ce ralentissement touche davantage Montréal alors que la baisse des mises en chantier affecte davantage les banlieues.

Les manufacturiers s'équipent

Les entreprises augmentent depuis deux ans leurs achats d'équipement. Les dépenses en machinerie et en équipement ont grimpé de 19 % en 2004 et devraient augmenter de 7 % en 2005. En particulier, celles du secteur secondaire progressent de 17 % par an depuis deux ans. Contraints par l'appréciation du dollar canadien qui a réduit leur compétitivité sur les marchés étrangers, les exportateurs montréalais doivent investir pour améliorer leur productivité. Heureusement, puisque le gros des machines et de l'équipement est importé, l'investissement coûte moins cher.

Immobilisations, région de Montréal[1]

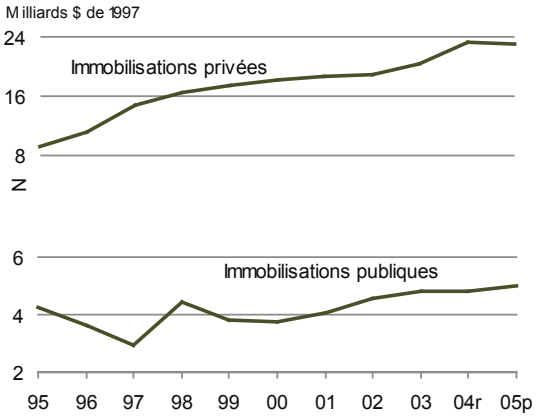

1. Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.

Immobilisations, région de Montréal[1]
Fabrication et construction

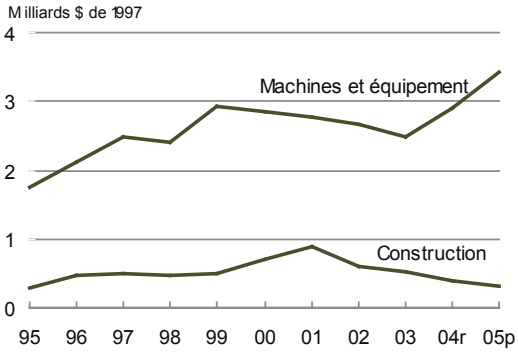

1. Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.
Source : Institut de la statistique du Québec, ajusté par la CMM

Immobilisations par région[1] et par secteur

Millions $

Région et secteur	2001	2002	2003	2004r	2005p
RMR de Montréal	20 142a	19 515a	18 713a	22 398a	22 232a
Secteur primaire	234	218	230	203	182
Fabrication et construction	3 121a	2 622a	2 280a	2 402a	2 587a
Aliments et boissons	370e	350	240e	230e	250e
Textile et vêtement	97	74e	80e	70e	80e
Papier	132a	112a	129a	70	89
Imprimerie	55	50	67	57	91
Industrie chimique	673	554	281	399	378
Caoutchouc et plastique	101	104	104	63	68
Métaux (première transf.)	72a	63a	57a	98a	85a
Produits métal. et machines	233	126	125	160	149
Produits électroniques	340	287	151	134	176
Matériel de transport	309	135	231	125	92
Autres ind. et construction	739e	767	814	993	1 126
Secteur tertiaire	11 770	10 698	9 150	10 502	10 528
Services publics	1 075	879	655	945	715
Commerce	1 346	1 324	1 220	1 175	1 153
Transport	1 343	1 390	1 088	1 242	1 367
Information et culture	1 292	864	473	591	595
Finances, ass. et immob.	2 641	2 133	1 402	1 921	2 022
Serv. professionnels et gestion			409	471	441
Serv. administratifs et soutien			113	128	129
Enseignement	534	686	789	943	927
Santé et services sociaux	418	397	413	539	525
Hébergement et restauration	157	156	184	205	237
Loisirs et autres services	335	348	427	337	256
Administration publique	1 903	1 851	1 978	2 006	2 161
Habitation	5 017	5 977	7 053	9 291	8 935
Régions administratives					
Montréal	11 750a	10 823a	10 661a	12 390a	11 859a
Laval	1 653	1 743	1 654	2 351	2 436
Laurentides et Lanaudière	4 060	5 292	5 607	6 470	6 425
Montérégie	5 934a	6 973a	7 388a	8 560a	9 180a

1. Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.
a : données de l'ISQ ajustées par la CMM.
e : estimation; p : perspectives; r : dépenses réelles provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec

Le marché résidentiel atteint un plateau, excepté le créneau locatif

La demande de logements a atteint un plateau. Les ventes sur le réseau SIA-MLS n'augmentent que de 3 % dans la région métropolitaine. L'offre, qui avait atteint un sommet en 2004, est revenue à un niveau plus stable. Le stock de logements invendus continue à croître mais à un rythme plus lent. Le nombre d'inscriptions SIA-MLS, qui avait bondi de 32 % en 2004, n'augmente que de 15 % en 2005.

La hausse des valeurs résidentielles ralentit. La hausse du prix des résidences, qui atteignait 12 % en 2004, ralentit à 8 % en 2005. C'est à Montréal que les ventes et la construction de logements ralentissent le plus. Les quartiers centraux, en particulier, sont devenus des marchés équilibrés, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Après un boom de 5 ans, la construction résidentielle plafonne. Le nombre de logements mis en chantier diminue de 12 % en 2005. Les segments des maisons unifamiliales et des condominiums reculent de 20 %. Seule, la construction de logements locatifs continue à progresser.

La part des maisons unifamiliales diminue continuellement depuis 1996 alors qu'elles représentaient alors près de 70 % des logements mis en chantier. En 2005, elles ne comptent plus que pour 38 % des mises en chantier. Le vieillissement des baby-boomers et la poussée des prix résidentiels ont provoqué un déplacement de la demande résidentielle vers les condos. De plus, la pénurie de logements locatifs, l'une des plus fortes en Amérique du Nord, a stimulé la construction de logements locatifs depuis 2002, qui comptent pour 30 % des mises en chantier en 2005.

Logement, RMR de Montréal

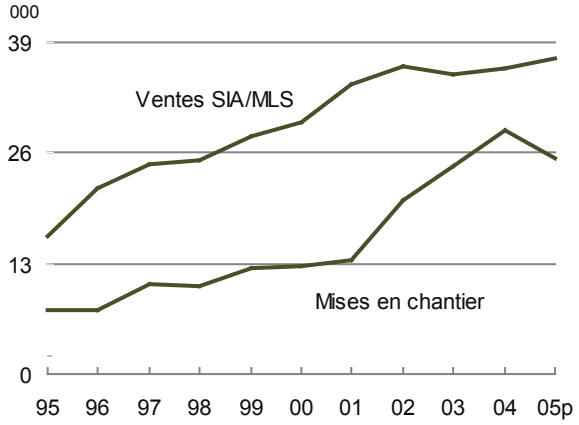

p. Prévision.
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Santé de l'immobilier industriel

La construction demeure soutenue dans la région métropolitaine. La croissance la plus forte provient du secteur industriel, où la valeur des permis de construction bondit de 42 % en 2005. La société Alcools de commerce a commencé le chantier de son usine d'éthanol à Varennes (110 M$). Non loin de là, mais hors de la région métropolitaine proprement dite, les travaux ont débuté chez QIT-Fer et Titane à Sorel-Tracy (490 M$). De plus, plusieurs centres de distribution et d'entreposage sont en chantier, en particulier dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Globalement, le marché industriel s'active. La demande de locaux industriels grimpe de manière continue depuis deux ans. En 2005, elle augmente dans la plupart des quartiers industriels, avec de fortes hausses dans Longueuil, Vaudreuil-Dorion et l'Ouest de Montréal. En raison de l'arrivée de nouveaux locaux sur le marché, le taux d'inoccupation demeure inchangé à 7 %. L'inoccupation se concentre dans les immeubles à utilisateurs multiples (taux d'inoccupation de 15 %).

Hausse modérée de la demande de bureaux

La demande de bureaux progresse modérément et la construction est limitée. Aussi, le taux d'inoccupation diminue graduellement et atteint 12,7 % à la fin de 2005. Cependant, le marché demeure en surplus, un des plus élevés au Canada. La hausse de la demande se concentre au centre-ville et à Longueuil. Plusieurs locations d'envergure ont été conclues dans le centre-ville : Valeurs Mobilières Desjardins, Ernst & Young et AON dans le quartier des affaires et la Ville de Montréal dans la Cité Multimédia. Le quartier du métro de Longueuil attire des entreprises, comme BCE Emergis qui s'est établie au Complexe Métro.

Méga-chantiers hospitaliers et universitaires à venir

Les chantiers d'hôpitaux et d'universités, qui continuent sur leur lancée des trois dernières années, ralentissent temporairement : la valeur des permis de construction institutionnelle et gouvernementale recule de 29 % en 2005. La construction s'intensifiera lorsque les chantiers des deux méga-hôpitaux et du campus de l'Université de Montréal débuteront.

Permis de construction par type, RMR de Montréal

Milliards $ 1997

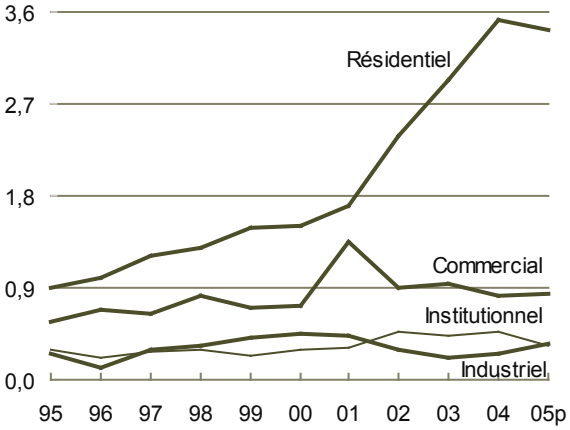

Source : Statistique Canada. p. Prévision.

Taux d'inoccupation, RMR de Montréal

%

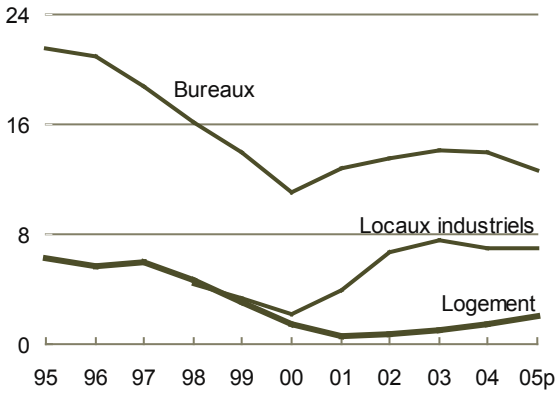

Sources : Desjarlais, Prévost, CBRE et Société canadienne d'hypothèques et de logement. p. Prévision.

La consommation se maintient

La croissance de la consommation a été soutenue depuis le début de l'année. En 2005, les ventes au détail augmentent de 4 % en dollars constants dans la région métropolitaine. Une partie de la croissance provient des automobiles et de la hausse du prix de l'essence, qui a gonflé le chiffre d'affaires des stations-service.Les propriétaires résidentiels aménagent également leur nouveau logement, stimulant les achats de quincaillerie, de meubles et d'appareils ménagers. Les gains salariaux des dernières années et la faiblesse des taux d'intérêt maintiennent le revenu disponible des consommateurs. Enfin, le maintien des postes à temps plein fournit un appui aux velléités dépensières des consommateurs.

Ventes au détail - RMR de Montréal

Variation en %, dollars constants

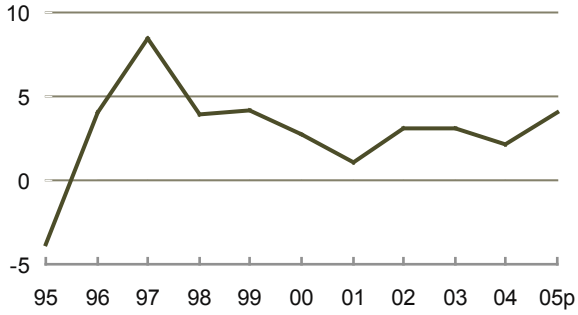

Source : Statistique Canada p. Prévision

Faillites limitées

Malgré la hausse de l'endettement des ménages depuis quatre ans, le niveau des faillites personnelles demeure stable dans la région métropolitaine. La faiblesse des taux d'intérêt limite le service de la dette. Par ailleurs, le nombre de faillites commerciales diminue continuellement depuis 1996. Après l'éclatement de la bulle des technos, les entreprises ont comprimé leurs emprunts à court terme et leurs profits ont augmenté, faisant grimper les liquidités. Cependant, le passif des faillites grimpe de 9 % en 2005, vraisemblablement à cause de la faillite du transporteur aérien Jetsgo au printemps dernier.

Faillites dans la RMR de Montréal

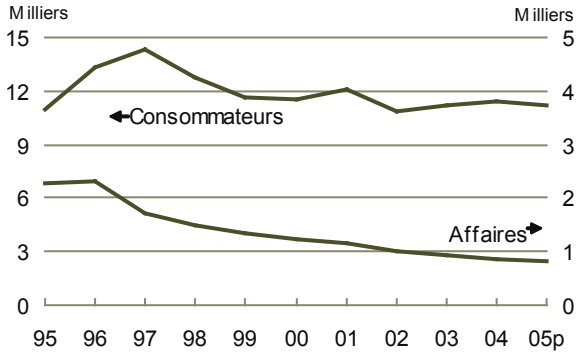

Source : Industrie Canada. p. Prévision.

Moins de visiteurs étrangers

L'appréciation du dollar freine la demande touristique. Le nombre de touristes étrangers entrés au Québec diminue de 1 % en 2005. Les hôtels ont donc de la difficulté à remplir leurs chambres. À 67 % en 2005, le taux d'occupation des hôtels est presque inchangé comparativement à son niveau de l'an dernier. Ailleurs au Canada, les grands centres-villes ont aussi une performance mitigée; leur taux d'occupation progresse faiblement.

Taux d'occupation des hôtels à Montréal

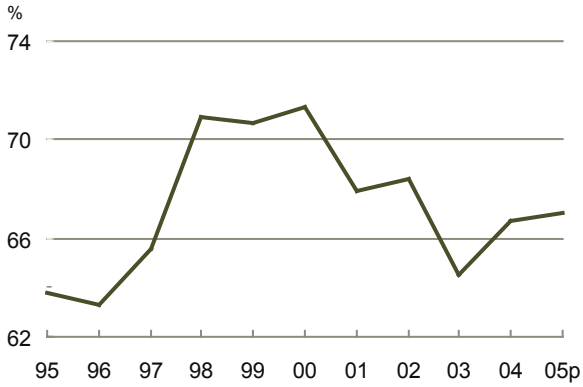

Source : Association des hôtels du Grand Montréal p. Prévision

Transport freiné

La réduction du tourisme étranger a mis un frein sur le trafic dans les aéroports. En pleine croissance depuis deux ans, le trafic à l'aéroport Montréal-Trudeau a cessé de croître au deuxième trimestre. En moyenne annuelle, il grimpe quand même de 5 % en 2005 après une hausse de 15 % en 2004.

Les indicateurs de transport plafonnent de manière générale. Dans le port de Montréal, le volume élevé du trafic au début de l'année, combiné à des pénuries de main-d'œuvre et aux retombées de la grève des camionneurs de Vancouver, a entraîné une congestion. Les délais de livraison ont augmenté. Le trafic portuaire a donc reculé au deuxième et au troisième trimestres. La valeur annuelle du trafic, qui a augmenté de 14 % en 2004, ne progresse que de 4 % en 2005.

Trafic dans les aéroports de Montréal

Millions de passagers

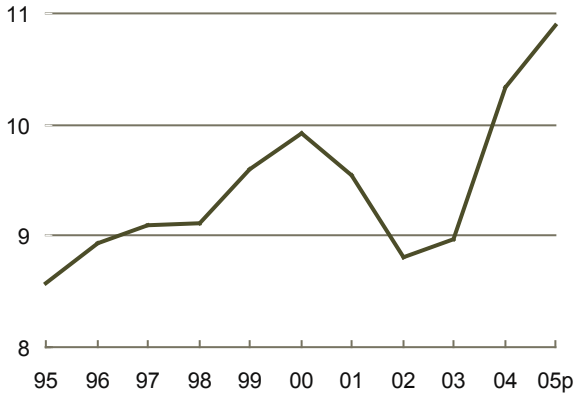

p. Prévision.
Source : Aéroports de Montréal

Trafic dans le port de Montréal

Millions de tonnes

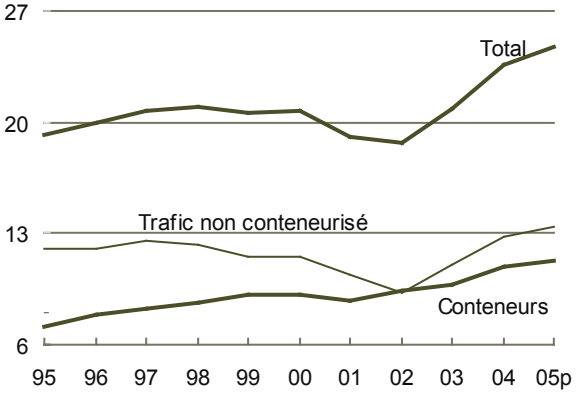

p. Prévision.
Source : Port de Montréal

Perspectives : élargissement de la croissance économique en 2006 et en 2007

L'économie métropolitaine, hésitante au cours des trois dernières années, devrait graduellement se raffermir grâce à la participation des entreprises. L'ajustement des manufacturiers à l'appréciation du dollar devrait déboucher sur une accélération des exportations. La hausse des investissements en machinerie et en équipement, amorcée en 2004, se poursuivra. La hausse de l'emploi à temps plein, conjuguée à une inflation et des taux d'intérêt modérés, stimulera les revenus réels des consommateurs et soutiendra leurs dépenses malgré la hausse modérée des taux d'intérêt. Enfin, la construction non résidentielle prendra le relais du résidentiel.

Communauté métropolitaine de Montréal

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

t. (514) 350.2550 // f. (514) 350.2599

www.cmm.qc.ca
info@cmm.qc.ca